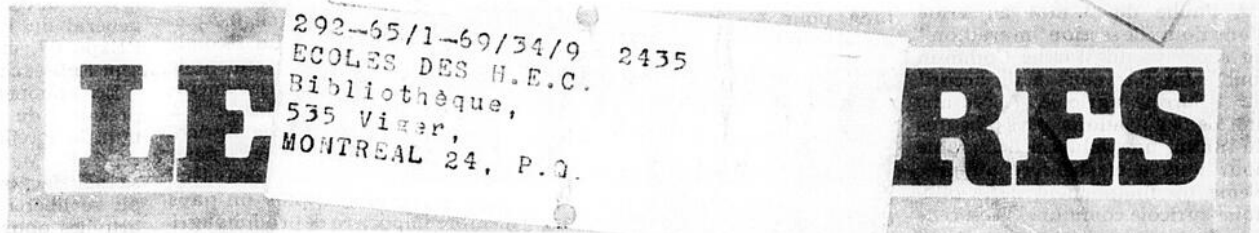


La rationalisation de la production d'automobiles et de pièces, en vertu de l'accord canado-américain, a produit d'importants avantages pour le public, dont des emplois nouveaux, un accroissement du revenu découlant des impôts, une réduction de l'écart entre les prix canadiens et américains des véhicules, et un recul dans la progression de l'écart observé dans les échanges commerciaux. Néanmoins, on continue de se montrer sceptique au Canada, dans certains milieux, surtout à l'égard de la rapidité avec laquelle l'entente peut produire des résultats concrets pour le Canadien moyen. Je me dois de signaler que l'aménagement de toutes les installations nécessaires ne pourra se faire du jour au lendemain. Les prix canadiens ne pourront être abaissés au niveau des prix américains que lorsque les établissements locaux auront atteint à une efficacité comparable à celle des usines américaines.

Karl E. SCOTT,
président de Ford-Canada.



HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

25 cents

Québec produira-t-il de l'eau lourde ?

Gaspé offre à Canadian General Electric un emplacement qui, selon des experts, serait particulièrement approprié à l'établissement d'une usine d'eau lourde, tandis que l'Ontario lance une offensive de dernière heure pour que cette usine soit aménagée.

L'eau lourde, selon la technique des piles nucléaires tant anciennes que les plus modernes, est nécessaire au refroidissement des appareils et au ralentissement des neutrons qui déclenchent la réaction en chaîne. Le Québec est particulièrement favorisé par les conditions essentielles à la production d'eau lourde, telles que nous nous proposons de les décrire.

De plus, le marché mondial de l'eau lourde, produite surtout en ce moment aux États-Unis et un peu en Norvège, est tel que le Canada pourrait produire la moitié de l'eau lourde du monde libre d'ici cinq ans et tout surplus serait rapidement absorbé.

Une première usine existe déjà en Nouvelle-Ecosse; elle serait bientôt agrandie et une deuxième, au coût de quelque \$65,000,000 sera construite dans quelque temps. La production des deux, en 1970, permettrait de déclencher un mouvement d'exportation.

Un subside

Les experts opinent que l'usine de CGE sera établie là où on pourra offrir un subside substantiel. Elle doit être située près d'abondantes

sources d'approvisionnement en eau et en carburant. Une forte quantité de vapeur est nécessaire à la séparation d'une composante de l'eau qui renferme deux atomes d'oxygène au lieu d'une dans une molécule d'eau.

Dès que l'emplacement de la nouvelle usine sera choisi, la construction débutera et la séparation de deutérium de l'eau, 140 parties par million, pour la fabrication d'eau lourde, commencera en 1969. L'usine emploiera 150 hommes.

Elle requiert 33,000 gallons d'eau par minute, près 17 milliards de gallons par année, de même qu'une grande quantité de carburant pour la production de vapeur et d'électricité.

CGE engagera moins de capitaux s'il lui est possible d'acheter la

vapeur plutôt que de s'astreindre à la construction d'une usine destinée à cette fin.

La nouvelle usine devrait fournir 5,000 tonnes d'eau lourde en 12.5 ans, au prix moyen de \$18. la tonne.

Le contrat prévoit donc un revenu brut de \$181,000,000 pendant ce laps de temps.

De son côté, l'usine existante, celle de Deuterium of Canada Ltd., à Glace Bay, N.-E., songe à augmenter la production de 200 tonnes par année, production qui devrait bientôt débiter, à 5,000 tonnes au cours de 12.5 ans.

L'Ontario

La province de l'Ontario offre un emplacement près de la baie James, à 110 milles au nord de Cochrane et s'engage à construire une usine de production de vapeur au coût de \$15,000,000. Le carburant serait tiré de dépôts massifs de lignite.

Mais, le gouvernement fédéral préfère que l'usine soit construite dans une région dite désignée où le développement industriel manque en dépit de la présence

d'une main-d'oeuvre en chômage.

L'Energie atomique du Canada recherche un approvisionnement d'eau lourde à un prix moindre que celui de l'importation américaine. L'avenir de ses ventes de réacteur à l'étranger dépend dans une certaine mesure de l'approvisionnement abondant et de l'exportation d'eau lourde du Canada.

Le Québec est également intéressé d'une façon vitale à l'eau lourde. Même si le réacteur expérimental qui sera installé près de Bécancour avec le concours de l'Hydro-Québec et de l'Energie atomique du Canada utilise de l'eau ordinaire pour le refroidissement, une certaine

quantité d'eau lourde demeure nécessaire à la réaction en chaîne propre à la production d'énergie dans tout réacteur.

On signale également que le ministère de l'industrie et du commerce mène une campagne auprès de divers fabricants de matériel pour les intéresser aux possibilités qu'offre ce champ nouveau de la technique.

Soulignons que M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec, a été réélu récemment président de l'Association canadienne de l'énergie nucléaire et que le ministère du Commerce et de l'Industrie y a été admis comme membre.

Les prix ont encore augmenté mais à un taux plus faible

L'indice des prix aux consommateurs a grimpé d'un-cinquième de point, en mai, pour atteindre 143.4, un sommet. L'augmentation a été la plus faible en quatre mois, selon le Bureau fédéral de la statistique. L'indice est basé sur le niveau de 1949, à 100.

Le calcul de l'indice se fonde sur les prix d'un choix de marchandises et de services qui reflètent les achats de familles de deux à six personnes dans les villes de plus de 30,000 de population; le revenu de ces

familles s'échelonne de \$2,500 à \$7,000.

Les produits agricoles frais et diverses denrées ont augmenté de prix d'avril à mai. Le prix de la viande et des oeufs a quelque peu fléchi.

Par contre, les loyers ont quelque peu augmenté. De même, le prix des vêtements s'avère plus élevé. L'indice résulte de la situation des prix le mois précédant la parution, soit les prix d'avril, pour l'indice de mai et il procède de l'examen de 300 articles et services.

La population canadienne est de près de 20,000,000, celle du Québec, 6,000,000

Un recensement fédéral a débuté le premier juin et le gouvernement d'Ottawa demande la coopération de tous les Canadiens. Il ne s'agit pas à proprement parler du recensement décennal qui devrait se dérouler en 1971, mais les mêmes normes sont utilisées. Au moment où débute le recensement, voici l'état estimatif de la population du pays et de celle de la province de Québec.

Selon les prévisions du Bureau fédéral de la statistique, la population du Canada le 1er janvier 1966 était de 19,785,000 âmes. C'est une augmentation de 1,547,000 par rapport au recensement du 1er juin 1961.

La population du Québec s'est accrue de 8.6 p.c. de 5,624,000 à 5,712,000.

Les autres augmentations: Terre-Neuve, de 9.4 p.c. à 501,000; Ile du Prince-Edouard, 2.9 p.c., à 108,000; la Nouvelle-Ecosse, 3 p.c. à 759,000; le Nouveau-Brunswick, 9.4 p.c., à 626,000; le Manitoba, quatre p.c., à 959,000; la Saskatchewan, trois p.c. à 954,000; l'Alberta, 9.3 p.c. à 1,456,000.

Les prévisions sont brutes. Au Yukon, la population a diminué de 16,000 à 15,000 habitants, cependant que celle des Territoires du Nord-Ouest s'est accrue de 25,000 à 26,000.

D'après les dernières données disponibles (janvier 1966), la population québécoise atteignait 5,712,000 habitants, soit 28.9 p.c. de la population canadienne. Depuis le recensement de 1961, la population du Québec a augmenté de 8.6 p.c. au regard d'une augmentation de 9.6 p.c. en Ontario et de 8.5 p.c. au Canada.

Entre janvier 1965 et janvier 1966, la population s'est accrue de 1.6 p.c., soit un taux légèrement moindre que celui de 1964. Le taux d'accroissement naturel s'est établi à 16.8 p.c. par 1000 habitants en 1964, contre 15.3 en Ontario.

En dépit d'une baisse constante depuis 1954, le taux d'accroissement naturel au Québec reste supérieur à celui de l'Ontario, mais la croissance démographique globale plus rapide en Ontario est attribuable en grande partie à une immigration plus forte. Au cours de la période 1954-1964, l'Ontario a accueilli 2.5 fois plus d'immigrants que le Québec, soit 741,000 contre 299,000.

Le fait qu'en regard des besoins croissants de main-d'oeuvre qualifiée, l'augmentation annuelle de la population québécoise soit moins rapide, a incité le gouvernement du Québec à élaborer une politique d'immigration qui lui soit propre.

Le rapport annuel de l'Hydro-Québec signale une forte diminution de ses réserves

Les recettes nettes d'exploitation de l'Hydro-Québec s'élevaient à \$116,150,752. Déduction faite d'un montant net de \$81,429,794 en frais d'intérêt, il est resté \$34,720,958 à verser dans les réserves destinées à l'amortissement, à la stabilisation des tarifs et aux éventualités. Bien que les recettes nettes d'exploitation aient été légèrement plus fortes qu'en 1964, les frais d'intérêt ont augmenté de près de \$6,000,000 sur 1964, ce qui a eu pour effet de réduire de 12.3 p.c. le montant disponible pour les réserves, selon le rapport annuel que vient de publier l'administration de l'Hydro.

Les résultats d'exploitation de l'Hydro-Québec pour 1965 reflètent de nouveau l'expansion que l'économie provinciale connaît depuis quelques années. Les usines génératrices exploitées par la Commission et ses filiales ont produit l'an dernier 34.8 milliards de kilowatt-heures, soit près du tiers fourni par l'ensemble des services canadiens d'électricité. Preuve de la position favorable que le Québec doit à ses ressources hydrauliques, 39.2 p.c. de l'énergie hydroélectrique produite par les services d'électricité

au Canada sont sortis l'an dernier des usines hydroélectriques de la Commission.

Les ventes d'énergie souscrite se sont accrues de 10.5 p.c. par rapport à 1964, approchant ainsi un total de 35 milliards de kilo-

BP Canada: un projet de \$7 millions

Les travaux préliminaires du projet d'expansion de \$7 millions de BP Canada débuteront dans quelques mois à Ville d'Anjou, Montréal. Le projet, qui devrait être terminé vers le milieu de 1968, ajoutera au-delà de 30,000 barils par jour à la production de la raffinerie actuelle dont la capacité est de 40,000 barils.

Le déblaiement du terrain commencera avant l'hiver et les bâtiments seront mis en chantier au printemps. Des modifications seront aussi apportées à l'usine actuelle.

Depuis l'achèvement des travaux de raffinerie, BP a augmenté progressivement sa production à partir de 25,000 barils par jour.

wattheures. Les recettes brutes augmentées de 7 p.c. ont atteint \$296,560,891.

Depuis cinq ans, l'Hydro-Québec et ses filiales ont dépensé \$1,117,963,000 en travaux d'équipement. En 1965, le complexe des rivières Manicouagan et Aux Outardes a commencé de fournir de l'énergie au réseau provincial; celui-ci en recevra des quantités croissantes au cours des prochaines années, à mesure que de nouveaux groupes générateurs seront mis en service sur ces deux rivières. L'accroissement de la demande est si grand qu'il faut réviser constamment les projets d'expansion, les apports de puissance pourront ainsi couvrir l'augmentation annuelle de la charge, laquelle dépasse actuellement toute la puissance installée dont l'Hydro-Québec disposait en 1950. Les immobilisations prévues pour les cinq prochaines années s'élèvent à \$1,460,000,000: \$810,000,000 en barages d'emménagement et en usines génératrices, \$205,000,000 en lignes de transport et \$445,000,000 en lignes de distribution et en installations diverses.

Labourages et pâturages ont leur place dans l'Europe des Six

par François Martin-Guégan

A l'aube du 2 mai au terme d'une nouvelle session "marathon" les six pays du Marché Commun sont enfin parvenus à un accord sur l'Europe agricole. Après une nuit de négociations, vers 5 heures du matin, une solution acceptable pour tous a été trouvée au problème du financement de la politique agricole commune. C'est cette question qui, on s'en souvient, avait provoqué la crise du 30 juin 1965, la plus grave que les Six aient traversée depuis l'origine des Communautés européennes.

De cet accord on peut retenir deux aspects principaux: D'une part les Six ont décidé la suppression complète des droits de douane sur les produits industriels et des restrictions aux échanges de produits agricoles pour le 1er juillet 1968. A la même date la Communauté des Six sera entourée d'un tarif extérieur commun vis à vis des pays tiers. D'autre part le financement des exportations des excédents agricoles sera pris en charge par un fonds communautaire à partir du 1er juillet 1967.

Les intérêts français et allemands

Avant d'examiner plus en détail tous les aspects techniques de cet accord il convient de bien comprendre les intérêts qui sont en jeu. La France est le principal pays agricole du Marché Commun puisqu'elle possède 46,5 p.c. des terres cultivables pour une population qui représente 27 p.c. des 181 millions d'habitants de la Communauté. Elle produit donc trop de denrées agricoles pour sa population et elle estime naturel de trouver chez ses partenaires du Marché Commun, ceux-là mêmes auxquels elle ouvre ses frontières sur le plan industriel, des débouchés pour ses excédents agricoles. L'Allemagne au contraire a plutôt tendance à se tourner vers les pays tiers pour son approvisionnement agricole. Elle trouve là deux avantages: d'une part, elle paie les denrées agricoles au prix mondial nettement moins élevé que le prix français, d'autre part ces achats lui servent de monnaie d'échange pour placer à l'extérieur de la C.E.E. ses produits manufacturés.

On comprend donc pourquoi lors de la création du Marché commun la France a insisté pour qu'il ne fut pas seulement industriel mais aussi agricole. C'est souvent à l'occasion de la discussion des questions agricoles que la Communauté a connu ses plus grandes épreuves. La crise du 30 juin dernier a été provoquée par un désaccord sur le problème de l'écoulement des excédents agricoles de la Communauté. Dans l'accord du 2 mai il est institué un fonds commun, le F.E.O., G.A. (Fonds Européen d'Oriente et de Garantie Agricole) qui financera l'exportation des surplus agricoles. Ce fonds sera alimenté par les trésors nationaux suivant une clé de répartition qui prévoit que plus un pays achète de denrées agricoles en dehors de la Communauté plus sa contribution au FEOGA est importante. Si par exemple l'Allemagne continue à importer au même rythme qu'aujourd'hui du blé américain ou canadien et des produits laitiers danois elle devra verser au FEOGA beaucoup plus qu'elle n'en recevra. Si, au contraire afin de diminuer sa contribution l'Allemagne décide de s'approvisionner dans la Communauté et en particulier en France, l'agriculture française y trouvera aussi son avantage puisqu'au lieu de voir ses exportations financées par le FEOGA elle aura un découché na-

turel pour ses produits au sein même du Marché commun.

Il convient cependant de ne pas oublier que si la rupture du 30 juin 1965 trouve son origine immédiate dans un problème agricole, le Marché commun aurait de toutes façons eu à surmonter des difficultés d'ordre politique. Dans sa conférence de presse du 9 septembre 65, le général de Gaulle a en effet posé comme préalable à une reprise des négociations deux conditions "politiques": limiter le rôle de la Commission et supprimer la règle de la majorité qualifiée. On sait que ces questions ont été résolues par l'accord du 30 janvier, compromis aux termes duquel la France reprenait sa place à Bruxelles. L'accord du 2 mai qui a trait essentiellement à l'agriculture vient donc compléter l'accord politique du 30 janvier et met un point final à la crise déclenchée il y a presque un an. Examinons maintenant plus en détail les principaux points de cet accord.

Le Financement de la Politique agricole commune

Quant au financement de la politique agricole commune, il a été convenu que le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.C.G.A.) prendrait en charge la totalité des dépenses à partir du 1er juillet 1967. Comme son nom l'indique le FEOGA comprend deux sections, une section "orientation" destinée à financer les dépenses de structure telles le remembrement ou l'irrigation, et une section "garantie" appelée à prendre en charge les dépenses de soutien des cours et d'octroi de subventions aux exportateurs.

A partir du 1er juillet 1967 les contributions des Etats membres au FEOGA comprendront deux parties. Une première partie consiste dans les contributions budgétaires réparties suivant une clé fixe: 32 p.c. pour la France, 31,2 p.c. pour l'Allemagne, 20,3 p.c. pour l'Italie, 8,2 p.c. pour les Pays-Bas,

8,1 p.c. pour la Belgique, 0,2 p.c. pour le Luxembourg. La seconde partie correspond au versement de 90 p.c. du profit des prélèvements perçus par les Etats membres à l'importation de produits agricoles en provenance de pays tiers. Ainsi par le jeu de cette deuxième partie on voit que plus un pays membre importera de produits agricoles de pays extérieurs à la Communauté plus sa contribution au financement du FEOGA sera importante. Il paraît normal en effet que moins un pays s'approvisionne à l'intérieur de la Communauté plus il doit contribuer à l'écoulement des excédents de cette même Communauté.

Union Douanière totale pour 1968

Coincitant avec la suppression des derniers droits de douane industriels, il a été prévu dans l'accord la libre circulation pour tous les produits agricoles à partir du 1er juillet 1968. A cette date les prix communs seront en vigueur pour tous les produits agricoles. De nombreuses décisions sont encore à prendre d'ici là quant à l'organisation des marchés de certains produits en particulier le vin.

Enfin, il convient de souligner que l'union douanière doit être achevée le 1er juillet 1968 avec un an et demi d'avance sur la date fixée par le traité de Rome. A la même date, la Communauté sera entourée d'un tarif extérieur commun vis-à-vis des pays tiers.

Le marché commun consolidé

Cet accord a été accueilli avec soulagement et satisfaction dans les capitales européennes. Après les angoisses de la crise le vent souffle maintenant à l'optimisme car chacun a le sentiment que l'Europe s'est unie de façon très profonde. Pour la première fois en effet on a vu jouer un véritable esprit communautaire. Chacun contribue au

M. Horace Boivin est nommé commissaire au Pavillon Chrétien de l'Expo 67

M. Horace Boivin, ancien maire de Granby, membre de la Commission du Centenaire et homme d'affaires bien connu, vient d'accepter le poste de commissaire et secrétaire général du Pavillon Chrétien à l'Expo 67, un projet commun des sept Eglises chrétiennes du Canada.

En annonçant cette nouvelle, le président du conseil d'administration du Pavillon Chrétien, le Révérend E. M. Jenkins, a exprimé sa satisfaction que M. Boivin ait pu se libérer d'une partie de ses activités pour se consacrer au Pavillon Chrétien.

M. Boivin, qui donne bénévolement ses services, apporte à ses nouvelles fonctions une vaste connaissance des affaires. Les nombreux voyages qu'il a effectués dans le monde entier et les relations qu'il y a nouées s'avèreront très utiles dans l'administration du pavillon.

Président de Granby Electric & Textile Ltd. et de plusieurs autres entreprises, M. Boivin a été maire

de Granby durant 25 années consécutives. Il est un ancien président de la Chambre de Commerce de la Province de Québec et de la Fédération canadienne des maires et municipalités. Il est chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand et de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

En annonçant le choix de M. Boivin, la direction du Pavillon Chrétien a aussi fait part de la nomination de M. A. C. Roberts au poste de sous-commissaire. M. Roberts a été responsable de la coordination d'un important projet de construction de plusieurs millions de dollars en Inde. De 1953 jusqu'à sa nomination au Pavillon Chrétien, il occupait le poste de secrétaire de Monsanto Canada Ltd.



M. Horace Boivin

Le Pavillon Chrétien a maintenant atteint la phase de la construction et le conseil d'administration a jugé préférable que le commissaire et le sous-commissaire soient des laïcs possédant une expérience des questions administratives.

Occasions d'affaires

DISTRIBUTEURS DEMANDES

Compagnie canadienne bien établie demande des distributeurs pour la Province de Québec et les Maritimes. Ceci est une opportunité de premier plan - nous détenons les droits au Canada de la plus importante compagnie du genre au monde. Un investissement de trois à dix mille dollars est requis; entièrement garanti par les inventaires. Il n'y a pas de frais de franchise.

S.V.P. Ecrire à Boîte 21 Les Affaires, 635 est, Henri Bourassa.

Cartes d'affaires

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3 - 861-4761

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA Tél.: 387-5131

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO. Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal VI. 2-4691

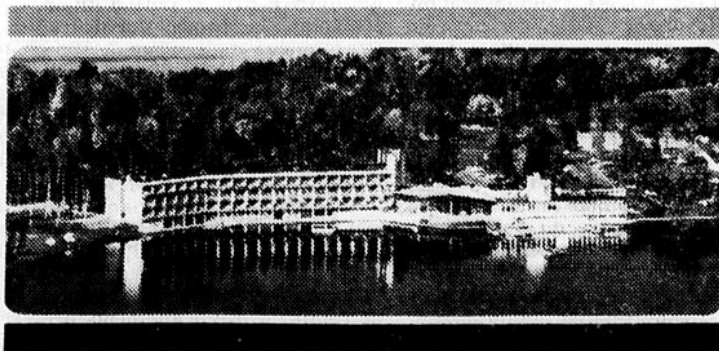
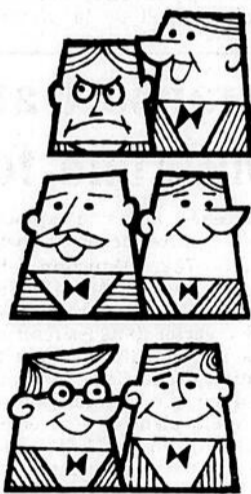
seul le grincheux n'est pas emballé par un congrès à l'Estérel

C'est qu'il n'aime pas la belle vie, la bonne table et le sourire des autres, pas plus qu'il n'aime... le travail!

A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Estérel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.

Documentation:

composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, dépt C-613-3, Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Cté Terrebonne, Qué.



Il faut intensifier les investissements et le commerce entre la France et le Canada - C. Chambrun

Le niveau des investissements et celui du commerce entre la France et le Canada sont bas de façon anormale et il y a lieu de les intensifier, selon M. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Il a exprimé cet avis en présence de la mission commerciale canadienne que dirige à Paris, M. Charles M. Drury, ministre de l'industrie. Cette mission de 22 personnes, dont plusieurs sommités de la finance et de l'industrie du Québec, passe 11 jours en France.

Selon M. de Chambrun, les possibilités d'échanges entre les deux pays dans le domaine industriel sont favorisées par les caractéristiques complémentaires des deux économies.

Les investissements de la France à l'étranger ont augmenté de six fois, de 1962 à 1964 et cinq p.c.

Les travaux du pipeline débutent au mois de juin

Une tournure de phrase dans la pièce d'information que nous avons publiée dans notre dernière livraison au sujet de l'exploitation pétrolière dans la vallée du Saint-Laurent portait à croire que le pipeline de la société Laduboro, entre Pointe-du-Lac et Trois-Rivières était déjà construit. Il n'en est rien. Les travaux débutent ce mois-ci et devraient durer six semaines. Par ailleurs, on nous signale que Louvicourt Glodfield Corp., poursuit ses travaux d'exploration à l'Assomption. On sait que cette société avait rencontré un certain succès dans ce secteur, l'automne dernier.

Les actionnaires de Northern accepteront-ils une offre surprise?

La compagnie de Téléphone Bell du Canada offre d'acheter la totalité des actions ordinaires en cours de la Northern Telephone Limited, au prix de \$14 l'action, en devises du Canada. Les actions, qui sont inscrites à la Bourse de Toronto, cotaient entre \$9.50 et \$11.

L'offre de la compagnie Bell est faite à tous les détenteurs enregistrés d'actions ordinaires de Northern Telephone jusqu'à la date de fermeture de l'offre, d'après une lettre signée par le président de Bell Canada, M. Marcel Vincent. La date finale de la réception de l'avis d'acceptation est à la fermeture des affaires le 8 juillet 1966, aux bureaux de Montréal ou de Toronto de la Canada Permanent Trust Company.

Dimension de Northern

La compagnie Northern Telephone Limited, dont le siège social est à New Liskeard, en Ontario, dessert plus de 80,000 téléphones dans le nord du Québec et de l'Ontario, y compris des centres tels que Timmins, Cobalt, Kirkland Lake, Val-d'Or, Rouyn et Noranda.

"Nous croyons qu'il importe que les intérêts dominants de cette importante société canadienne de télécommunications demeurent au Canada", a déclaré le président de Bell Canada, lorsqu'il a annoncé cette offre. "La meilleure façon de s'en assurer est d'augmenter notre avoir — s'établissant actuellement à environ le tiers des actions ordinaires — afin d'assurer la direction efficace de l'entreprise. La bonne façon de s'y prendre, c'est de faire une offre attrayante et ouverte à tous les détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie Northern Telephone, sans limitation quelle qu'elle soit. Nous avons l'intention de faire en sorte que, à titre de filiale de Bell Canada, la compagnie Northern Telephone Limited continue de faire affaires comme à l'heure actuelle", a dit M. Vincent.

Pour acquérir le reste des actions de Northern Telephone, Bell devra

de ces investissements ont été faits au Canada.

Les membres de la mission se sont partagés en divers groupes qui visitent plusieurs régions de la France.

Aluminium-Canada a acquis Simalex Aluminum Co. Ltd.

L'Aluminium du Canada, Ltée a fait l'acquisition de l'usine de Simalex Aluminum Co. Ltd, dans la banlieue de Montréal. L'usine, qui est en exploitation depuis six mois, a une capacité de production de 3,500 tonnes par année. L'usine est située dans le parc industriel Chomedey, à Ville de Laval. "Simalex s'alliera parfaitement aux activités de fabrication de profilés de l'Alcan," a dit M. R. T. Hyland, vice-président de l'Alcan, responsable des ventes au Canada. "Nous prévoyons que l'usine de Chomedey deviendra un fournisseur important de profilés bruts, lesquels serviront à la fabrication de fenêtres et d'autres matériaux de construction nécessaires à la réalisation du programme de construction des Maisons Alcan, Limitée".

Au cours d'une entrevue, M. Drury a commenté que le commerce canado-français augmente d'année en année et s'établit à quelque \$90,000,000 pour chaque pays, par année, mais, compte tenu de la valeur totale du commerce extérieur des deux pays, cette somme est vraiment minime.

M. Drury a souligné qu'il n'y a rien de paradoxal au fait que

M. Robarts inaugure une nouvelle machine à papier de Domtar

Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a présidé, par le truchement de la télévision, l'inauguration d'une nouvelle machine de papier fin à l'établissement de Cornwall de la division Howard Smith, Domtar Pulp & Paper Limited.

M. Robarts, à Toronto, a brièvement décrit les grandes étapes de l'établissement de Cornwall en ses 83 années d'existence. Il a ensuite demandé au maire de Cornwall, le Dr Elzéar Emard, m.d. de mettre en marche la gigantesque machine à papier "Super-7".

La cérémonie d'une heure, a été vue à la fois à Cornwall et à Toronto en circuit fermé de TV. La nouvelle machine de \$10.5 millions peut produire plus de 300 tonnes de papier fin par jour.

Air Canada achète deux autres Douglas DC-8-61

Air Canada vient de commander deux autres longs-courriers Douglas DC-8-61, qui lui seront livrés en 1968 et porteront à six le nombre des DC-8, version allongée, d'une capacité de 196 passagers. La livraison des quatre premiers appareils de cette catégorie, valant \$9,000,000 chacun, est prévue pour les mois de février, mars et avril 1967. Air Canada dispose présentement de 18 jets DC8 classiques, pouvant transporter jusqu'à 139 passagers. De plus, sa flotte comprend quatre biréacteurs Douglas DC9, 23 turbopropellers Vickers Vanguard et 39 turbopropellers Vickers Viscount. Elle prendra livraison cette année de deux autres DC-9 classiques et elle a commandé 12 DC-9, version allongée, d'une capacité de 94 passagers, qui lui seront livrés en 1967.

L'harmonie entre francophones et anglophones devrait faire l'objet d'un souci particulier - W.N. Hall

L'Institut de chimie du Canada devrait prendre une part plus active aux affaires publiques, tout d'abord en tentant d'améliorer les rapports entre les deux nations fondatrices, déclarait à Saskatoon M. W. N. Hall, président de Domtar Limited.

Il a exhorté les délégués au 49e congrès annuel d'ajouter à leurs activités un colloque sur les affaires publiques, au cours duquel les membres assisteraient à des causeries sur différents sujets pour ensuite les discuter.

"J'aimerais que ce colloque attache en premier lieu la question épineuse des rapports entre anglophones et francophones", disait-il.

"La majeure partie des Canadiens comprennent très mal ce problème, et les tempéraments s'échauffent de plus en plus. Or, l'Institut ne semble même pas s'apercevoir qu'il y a une friction entre les deux groupes."

"Notre organisme a toujours traité cette question sans parti pris. Ne devrions-nous pas alors tenter de promouvoir une telle objectivité?"

Lors de ce congrès, on a remis à M. Hall la Médaille de Montréal, l'une des plus hautes distinctions de l'Institut. Cette médaille est décernée, chaque année, au Canadien qui se distingue le plus dans le domaine de la chimie ou du génie chimique.

le Canada veut mousser ses investissements en France, alors qu'il est lui-même à la recherche de capitaux.

Le ministre a cité en exemple, les sociétés Massey-Ferguson Ltd., Polymer Corp., Distillers-Corporation Seagrams Ltd. et Aluminum Co. of Canada Ltd. qui, toutes, ont investi de fortes sommes en France.

La balance du commerce franco-canadien est légèrement favorable à la France, en ce moment, mais le Canada a augmenté récemment ses exportations de produits manufacturés en direction de la France.

Les ventes à la France de produits canadiens ont dépassé de 50 p.c. l'an dernier, celles de 1963 et de 160 p.c., celles de 1961.

Me Pierre Blain à la présidence des Jeunes Chambres

Le président sortant de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal, monsieur Jean-Claude Legault, annonce l'élection par acclamation de Me Pierre Blain à la présidence de cet organisme. Notaire de profession, Me Pierre Blain habite Montréal-Nord et est membre de la plus importante Jeune Chambre au monde depuis huit ans. Il était l'an passé premier vice-président. MM. Jacques Rousseau, Fernand-L. Girard, Raymond Blanchette, André Prud'homme, Jacques Gagné et Jean-Guy Martin ont tous été élus au poste de vice-président. Les nouveaux élus entrent en fonction immédiatement. L'assemblée générale annuelle des membres aura lieu au Club Canadien de Montréal, 438 est, rue Sherbrooke, lundi le 20 juin à 8 heures p.m.



Me Pierre Blain

C.I.L. s'empare du premier prix

Un premier prix a été décerné au film Canadian Industries Limited lors du 18e Concours annuel du film canadien, le 6 mai dernier.

Le film a remporté un certificat d'honneur dans sa catégorie — promotion des ventes et publicité. C'est une réalisation de Moreland-Latchford Productions Limited.

Le film décrit le rôle de la C-I-L au Canada au moyen d'un panorama spectaculaire du pays. Des copies du film, en français ou en anglais, peuvent être empruntées à la Cinémathèque, Publicité et Relations publiques, B.P. 10, Montréal.

PROCUREZ-VOUS
CETTE BROCHURE
D'INFORMATION SUR
LES PRÊTS DE LA B.E.I.

Si vous vous proposez d'établir, de développer ou de moderniser une entreprise et qu'il vous faut un emprunt à terme pour mettre ces projets à exécution, écrivez-nous pour obtenir cette brochure explicative ou visitez un bureau de la B.E.I.

bei BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE
27 SUCCURSALES AU CANADA

MONTREAL, P.Q.—901, carré Victoria—Tél.: 866-2701
OTTAWA, Ont., 350, avenue King Edward, Tél.: 232-5789 • QUÉBEC, P.Q., 925, chemin St-Louis, Tél.: 681-6341 • SHERBROOKE, P.Q., 31 ouest, rue King, Tél.: 562-2261 • TROIS-RIVIÈRES, P.Q., 550, rue Bonaventure, Tél.: 375-1621 • RIMOUSKI, P.Q., 133, rue St-Germain, Tél.: 724-4461.
D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, QU. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 363-2524

Président: Julien LEVASSEUR; **vice-président:** Séraphin VACHON; **vice-président adjoint:** Jacques ROLLAND; **secrétaire:** Me Philippe FERLAND, c.r.
Directeur général: Séraphin Vachon; **Rédacteur en chef:** Marc-Henri Côté, **Rédacteur financier:** Jacques Rolland, économiste, **Secrétaire de la rédaction:** Félix Vallée, M.A.
Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'École des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, J.C. de Brouwer, Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Paris, François Zille, correspondant à Milan.
Représentants publicitaires: A Montréal: Claude Coupal; à Toronto: John Sears.
Chargé des relations extérieures: Jean Dumoulin.
Directeur du tirage: Georges Larivière.
Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.
On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00
(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)
Typographie: Typofilm Inc. **Impression:** Delpro Corporation

Le nationalisme en affaires est mesquin, mais protégeons-nous

Sans être acrimonieux, un débat s'est engagé au Canada au sujet du nationalisme en affaire, mais il y a lieu en ceci comme en toute autre chose de se tenir loin des solutions extrémistes. Ces solutions, Ottawa les envisage, comme la presse y a fait écho, sous des angles quelque peu différents, parfois semble-t-il, divergents.

Le premier ministre Pearson, en présence des éditeurs de journaux canadiens et américains, à Montréal, récemment, a cru bon d'apporter certaines précisions auxquelles nous ne pouvons demeurer étranger.

Il a particulièrement mis en lumière six points. Leur importance saute aux yeux et fait corps avec le débat sur l'orientation ultime de notre économie dans le sens d'une intégration continentale ou de celui d'un périlleux isolement.

Le gouvernement canadien, nous avons eu l'occasion de le souligner maintes fois dans ces pages, favorise les ententes multilatérales et s'intéresse particulièrement aux accords du GATT et aux négociations de la ronde Kennedy, à Genève. Le but est la libéralisation du commerce, par conséquent l'accroissement du volume de nos exportations. Dans cette mesure parviendrons-nous à nous libérer un tant soit peu de l'emprise du capital étranger.

L'utilisation optimum de nos ressources et les progrès de notre technique sont également à l'ordre du jour. L'épargne doit être encouragée et les investissements dans nos industries en bénéficieront.

Tout en poursuivant cet idéal, il ne s'agit pas de fermer la porte au capital étranger qui demeurera toujours nécessaire; certaines mesures de contrôle fort légitimes sont cependant très désirables.

Mais, il est moins facile de déterminer par quels moyens, nonobstant les directives de M. R.H. Winters aux filiales canadiennes d'entreprises étrangères, on favorisera une participation accrue du capital canadien dans les entreprises déjà installées en notre pays.

M. Pearson a indiqué, un peu timidement, que notre dépendance du capital américain n'est pas près de se terminer et que par conséquent, il vaut mieux emprunter que d'accueillir les investissements directs.

En définitive, le mot d'ordre d'Ottawa se résume à cette phrase: évitons à tout prix le repliement sur nous-mêmes, le nationalisme étroit en affaire, mais sachons faire face aux pressions d'où qu'elles viennent, tout en gardant l'oeil ouvert sur le monde entier.

La contre-attaque ne plait pas au premier ministre et nous l'approuvons. "Les Affaires" ont maintes fois réitéré que la meilleure formule réside dans la diversification de provenance des investissements dont nous avons besoin.

Sans doute le capital européen se fait-il plus rare qu'autrefois et n'est-il disponible qu'à des conditions plus onéreuses, mais l'idéal de la diversification ne doit pas être abandonné.

N'avons-nous pas entendu il y a quelques heures à peine M. Robarts, premier ministre de l'Ontario, dire, aux applaudissements de son auditoire, que nous devons accueillir les capitaux d'où qu'ils viennent?

Nous cherchons notre voie, admet M. Pearson, mais pas simplement dans l'intégration continentale et il a souligné l'ouverture bien nette sur le monde qui se dessine comme notre meilleure politique d'avenir.

Mais, Ottawa sent bien qu'il faut établir des limites définies. Nous accusons en ce sens un retard considérable sur le Mexique et d'autres pays et il est permis de se demander si nos gouvernants ont vraiment l'intention de jeter quelques amorces praticables. Il est cependant deux secteurs que M. Pearson juge intangibles, bien qu'ils soient d'ores et déjà entamés, ceux des communications de masse et des institutions financières. Il n'est pas trop tard pour donner un coup de barre, mais au demeurant, un critère, le plus simpliste, s'impose à l'unanimité: A Rome, il faut faire comme les Romains ou si l'on veut, que l'on soit Américain ou d'autre origine, quand on fait affaire au Canada, ayons le respect des lois et coutumes du pays.

Marc-Henri COTE.

Les conditions monétaires et financières et le niveau de l'activité économique - I

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Dans toute économie il existe deux catégories de flux ou si l'on préfère deux types de courants. Il y a d'abord les plus réels qui recouvrent tous les échanges de biens et de services qui se produisent au niveau de la production ou encore au niveau de la distribution. Il y a aussi les flux monétaires et financiers qui comprennent tous les mouvements des revenus à l'occasion de leur perception, de leur dépense, de leur épargne et de leur investissement. La distribution entre ces deux groupes de flux est importante du point de vue de la prévision économique non seulement parce qu'il existe des relations certaines entre ces flux mais aussi parce que les données statistiques portant sur les flux monétaires sont connues plus rapidement que les autres. D'une part, il est certain que le volume et la composition des flux réels et monétaires sont interdépendants. Il n'y a certes pas lieu ici de faire l'inventaire de toutes les théories visant à expliquer les variations dans le niveau de l'activité économique. On peut tout au plus remarquer que les auteurs sont divisés, les uns et les autres mettant l'accent tantôt sur les facteurs monétaires, tantôt sur les facteurs réels, voire même sur les facteurs psychologiques.

Les théories modernes sont plutôt synthétiques en ce sens qu'elles font appel à tous les facteurs et par conséquent à la notion d'interdépendance ou de causalité circulaire. Cette approche semble préférable si nous observons que chaque cycle a sa propre histoire et ses caractéristiques propres. La demande globale, les changements dans les plans de dépense et d'épargne de même que les variations dans la composition du patrimoine des divers agents économiques affectent directement ou indirectement les conditions du crédit, comme, par exemple, le niveau et la structure des taux d'intérêt sur les marchés monétaires et financiers. De même, les conditions du crédit, la politique de gestion de la dette publique et du budget, et l'évolution du niveau des réserves internationales peuvent affecter le niveau de l'activité économique. Ces facteurs entretiennent des liens de dépendance qui sont à la fois internes et externes.

Influences sur le niveau d'activité économique

L'économie contemporaine est une économie monétaire. La monnaie constitue un dénominateur commun qui nous permet d'apprécier la valeur de productions hétérogènes. Les changements dans les postes importants de l'actif de la banque centrale et des banques à charte nous fournissent des indications précieuses sur la situation financière des gouvernements, des entreprises et des ménages. Les changements dans le niveau des dépôts, des prêts, des placements, des avoirs liquides du public, dans les indices de liquidité du système bancaire constituent des variables importantes qui influent directement ou indirectement sur le niveau de l'activité économique. L'intérêt des nombreux flux monétaires et financiers est amplifié par le fait qu'ils sont disponibles beaucoup plus rapidement que les statistiques portant sur les flux réels. Il est possible, par exemple, de suivre chaque semaine les états financiers de la Banque du Canada et des Banques à charte, les conditions du crédit à court terme et, mensuellement, les réserves internationales. Différentes sources nous permettent donc d'obtenir rapidement des renseignements précis permettant, dans une certaine mesure, d'anticiper plus facilement l'évolution future. Ces données ne sont pas un

substitut aux flux réels: elles sont toutefois l'avantage d'être plus facilement et plus rapidement disponibles.

Essayons aujourd'hui d'examiner comment les conditions monétaires et financières peuvent affecter le niveau de l'activité économique et par conséquent le bien-être de toute la population. Ce problème semble intéressant puisque nous avons assisté, au cours des derniers mois, à une hausse considérable dans les taux d'intérêt à court terme (marché monétaire) et à long terme (marché financier) et puisque plusieurs se demandent avec raison si le resserrement dans les conditions du crédit ne va pas diminuer le taux d'expansion de l'économie canadienne.

Nous disions ci-haut que l'économie moderne était une économie monétaire.

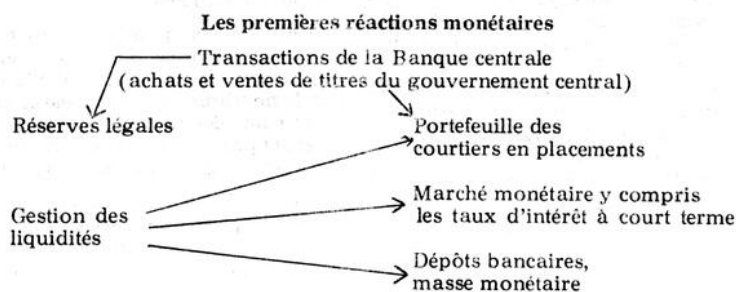
Il en est ainsi puisque la plupart des échanges se font de nos jours au moyen de la monnaie ou d'instruments qui remplissent souvent les mêmes fonctions. Si nous avions une connaissance parfaite des liens qui unissent les flux monétaires aux flux réels, il serait relativement facile de prévoir la trajectoire du niveau de l'activité économique. La plupart des publications les plus récentes de nos bureaux de statistiques nous fournissent des renseignements qui sont déjà vieux de plusieurs mois. Au contraire, il est possible de connaître presque chaque jour l'évaluation des flux monétaires et financiers.

En réalité on connaît assez peu les relations entre les flux réels et les flux monétaires. Les difficultés de discerner des relations de cause à effet sont évidemment un reflet de ce que le changement dans les flux réels ne peuvent pas être toujours attribuables aux changements dans les flux monétaires. Les diverses propensions des agents économiques sont des exemples de variables qui plongent leur racine dans le psychisme individuel et collectif et non pas dans les vues "officielles" de la banque centrale. Cette dernière

doit pourtant élaborer sa politique en fonction d'une situation qui est toujours difficilement saisissable et en fonction des changements qu'elle juge opportuns. La politique monétaire s'élabore à partir d'une certaine conception des relations qui peuvent exister entre la gestion des flux monétaires et les flux réels. Essayons aujourd'hui d'examiner quelques-unes seulement de ces relations. Nous compléterons notre analyse dans deux articles subséquents.

Méthode usuelle

La vente et l'achat de titres du gouvernement canadien est la méthode habituelle dont se sert la banque centrale pour influencer l'économie. La Banque du Canada a certes d'autres pouvoirs pour influencer les conditions du crédit, mais la méthode que nous venons de mentionner est la plus à la mode. La Banque a un contrôle assez étendu sur le montant des titres qu'elle peut et veut détenir. Toutefois, lorsque la Banque achète ou vend des titres du gouvernement du Canada, elle a la possibilité d'accroître ou de réduire les réserves du système bancaire. Les banques à charte étant obligées de maintenir une fraction de leurs dépôts sous forme de réserves légales auprès de la Banque, il s'ensuit que cette dernière influence le volume du crédit, de la monnaie et des dépôts. La façon dont les changements dans les réserves affectent les dépôts dépend essentiellement de la gestion des liquidités des institutions qui sont rattachées à la Banque. Ces liquidités sont représentées par les titres à court terme qui se transigent sur le marché monétaire, les bons du trésor par exemple. Le niveau de la liquidité des banques affecte subséquemment leur aptitude à faire des prêts et à effectuer des placements à long terme. Le mécanisme de transmission que nous venons de décrire rapidement peut être illustré au moyen du diagramme suivant:



Les transactions de la Banque reflètent en partie l'idée qu'elle se fait des conditions monétaires les plus appropriées aux exigences de l'équilibre interne et externe. Son jugement est influencé d'abord par la situation qui prévaut sur le marché monétaire. Ce dernier étant affecté par les changements dans le niveau de la liquidité des banques à charte, il s'ensuit que la Banque s'intéresse vivement à l'évolution de leurs réserves "excédentaires". La Banque s'intéresse également aux changements dans les taux d'intérêt sur les Bons du Trésor et l'évolution du marché des obligations du Gouvernement Central.

L'activité sur le marché monétaire est importante parce qu'elle permet à la Banque de se faire une idée du "climat quotidien" des acheteurs et des vendeurs de liquidité. La recherche de conditions favorables aux flux des liquidités n'épuise évidemment pas toutes les activités de la Banque. Elle constitue tout au plus un point de départ qui est de prévenir des changements brus-

ques sur le marché monétaire. Cet objectif de stabilisation a été reconstruit depuis longtemps. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on a d'abord pensé à établir les banques centrales. L'élimination des changements sporadiques dans le niveau des taux d'intérêt à court terme et des goulots d'étranglement sur le marché de l'argent à court terme constitue donc l'objectif le plus immédiat de la politique monétaire. Il est possible que les interventions de la Banque laissent dans l'ombre des modifications non pas irrégulières mais bien profondément enracinées dans les conditions économiques et financières. Pour éviter de marquer les tendances, la Banque peut alors permettre des variations d'une amplitude plus grande sans toutefois abandonner toute sa surveillance. Les demandes de monnaie et de crédit étant très volatiles à court terme il est normal que la Banque soit disposée à reconnaître les changements qui résultent de facteurs saisonniers ou temporaires.

Une taxe devrait être imposée aux fauteurs de pollution

Ne conviendrait-il pas de taxer les industries dans la mesure où elles causent la pollution de l'eau et de l'air? Cette question a été soulevée, à Sherbrooke, au congrès de la Société royale du Canada, à l'université de Sherbrooke.

M. W. H. Cameron, directeur des services maritimes au ministère des mines et relevés techniques, à Ottawa, a émis l'opinion qu'une telle taxe ne serait pas impensable et qu'elle ne constituerait pas un fardeau pour les sociétés industrielles en Amérique du Nord.

Déjà dans la vallée de la Ruhr, les villes et les industries doivent verser des arres qui correspondent au degré de pollution des eaux

qu'elles rejettent dans le fleuve. De plus, il y a avantage dans ces conditions à pratiquer l'économie de l'eau. Les aciéries européennes utilisent huit fois moins d'eau que celles d'Amérique du Nord.

La communication de M. Cameron, d'ès sc., a mis en lumière la nécessité de déterminer les besoins en eau du Canada et d'intensifier les recherches qui apporteront des connaissances nouvelles sur les ressources hydrauliques. Il faut également procéder à une étude intensive des méthodes de traitement des eaux usées.

Le président de la Commission fédérale des recherches en pêcheries, M. F. R. Hayes, d'ès sc., a réclame

que des recherches se poursuivent sur la nature de la disposition de produits chimiques tels que les détergents.

De même, il faudrait mieux connaître le mécanisme d'activation

de la propagation des algues dans les cours d'eau où l'on décharge des nitrates et des phosphates.

L'utilisation optimum de l'eau des Grands lacs a fait l'objet d'une communication de M. A. D. Misener, directeur adjoint de l'Institut des Grands lacs de l'université de Toronto.

Il a fait appel aux connaissances des sociologues, des économistes, des hommes de loi et des hommes politiques dans le but de déterminer l'usage que l'on doit faire de l'eau des Grands lacs et celui des territoires riverains.

D'ici dix ans, le Canada aura une bien meilleure connaissance de ses ressources hydrauliques que l'on peut le constater en ce moment, selon M. J. P. Bruce, surintendant, à Toronto, du service fédéral d'hydrométéorologie.

Au nombre de plusieurs projets de recherche, soulignons une étude conjointe par les Etats-Unis et le

Canada des ressources en eau et de l'équilibre énergétique de l'un des Grands lacs, de l'équilibre de la saturation en eau de l'atmosphère au-dessus du même lac et celle des courants.

M. Roger Lemelin fonde une agence de publicité

M. Roger Lemelin a annoncé, à Québec, la fondation d'une agence de publicité qui portera le nom de "Dubuisson", afin de donner à ceux qui veulent s'adresser aux Canadiens-français des moyens qui respectent le génie de la langue et les coutumes de nos compatriotes. M. Lemelin croit que bientôt les grandes sociétés anglo-saxonnes seront heureuses de pouvoir confier à une agence de notre langue le message qu'elles veulent faire parvenir aux Canadiens-français. Le représentant de l'agence de publicité Dubuisson, à Montréal, est M. Roland Chénail, artiste bien connu.

La main-d'oeuvre atteint le record de 2,071,000

Au mois d'avril, le volume de la main-d'oeuvre, avec 25,000 personnes additionnelles entrant sur le marché du travail, a atteint le chiffre record de 2,071,000, soit 4.2 p.c. de plus qu'au mois d'avril 1965, ce qui représente 85,000 individus.

Le nombre de personnes disposant d'un emploi en avril 1966 a été de 1,954,000, soit 40,000 de plus que le mois précédent. Par rapport au mois correspondant à

celui de 1965, le volume de l'emploi au mois d'avril a été de 5.5 p.c. supérieur, ce qui représente 101,000 emplois additionnels.

En dépit de l'augmentation rapide du volume de la main-d'oeuvre au mois d'avril le taux du chômage a fléchi de 0.9 p.c. par rapport au mois précédent, s'établissant à 5.6 p.c. de la main-d'oeuvre, soit le taux le plus bas enregistré depuis 1953. Ces statistiques sont publiées par le ministère de l'industrie et du commerce du Québec.

Aux hommes d'affaires intéressés à l'exportation

M. R. Bell, secrétaire commercial adjoint à Londres, Angleterre, se rendra à Montréal du 13 au 15 juin afin d'y rencontrer des hommes d'affaires qui s'intéressent à l'exportation et plus particulièrement ceux qui voudraient ouvrir d'autres débouchés en Grande-Bretagne.

Les hommes d'affaires qui désirent avoir une entrevue personnelle avec M. Bell sont priés de s'adresser au Bureau régional du ministère du Commerce, pièce 2325, 1, Place Ville Marie, Montréal.

M. Bell, qui remplit les fonctions d'agent du service extérieur pour le ministère depuis 1961, a également été en poste à Oslo, Norvège.

Regroupement municipal et industrialisation du territoire

La Chambre de commerce du district de Québec mettra l'accent sur le regroupement municipal et sur l'industrialisation du territoire, au cours de son prochain exercice.

Le nouveau président de cet organisme, M. Guy Lefebvre industriel a déclaré qu'il révélera les détails de ce programme au cours de l'assemblée annuelle qui aura lieu, cette année, à Cap-Rouge.

M. Lefebvre a cependant révélé que l'un des articles de son programme est de faire des batteries de Beauport un parc industriel intermunicipal d'une importance capitale pour la région de Québec, surtout au moment où le gouvernement du Québec et la ville capitale tente de faire de Québec le deuxième pôle d'attraction économique de la province.

Selon M. Lefebvre, il serait possible d'obtenir la collaboration du gouvernement fédéral; elle sera nécessaire lorsqu'il s'agira de creuser les batteries de Beauport, au coût d'environ \$20 million, si on veut établir un quai à eau profonde à cet endroit.

Nouvelle filiale de Domtar au Royaume-Uni

Domtar Limited annonce la formation d'une nouvelle filiale par l'acquisition des intérêts de Samuel Jones and Co. dans Samuel Jones-Howard Smith Limited. La nouvelle filiale, Domtar-Howard Smith Limited, s'occupera de la mise en marché des papiers kraft et des papiers fins au Royaume-Uni.

Depuis plusieurs années, Domtar était associée à la Samuel Jones and Company pour la mise en marché des produits de la Samuel Jones-Howard Smith Limited.

Domtar-Howard Smith Limited s'occupera de la mise en marché des papiers kraft et des papiers fins fabriqués au Canada, et des produits de Howard Smith Hendon Limited, une autre filiale de Domtar qui possède une fabrique à Sunderland, comté de Durham.

Les bureaux de la Domtar-Howard Smith Limited seront situés à Crown House, London Road, Morden, Surrey.

Les associés de
**TOUCHE, ROSS,
BAILEY & SMART**
COMPTABLES AGRÉÉS

ont le plaisir d'annoncer l'accession de

MM. Kenneth C. Fincham, B.Comm., C.A.
Donald S. Wells, M.B.A., C.A.

au statut d'associés



Le blouson Player's — création de BANTAMAC, en Terylene*, une fibre de Cel-Cel. *Marque déposée

Enfin, une cigarette douce et pourtant riche de goût

Adoptez la Player's King Size



Sa récolte sera plus florissante cette année

La disette qui sévit dans plusieurs pays du monde n'incombe pas toujours au manque de fertilité des terres.

Cette pénurie est due en général au fait que les terres ne sont pas défrichées. Au fur et à mesure que les états sous-développés acceptent cette réalité, la demande d'engrais se fait sentir davantage.

Le soufre constitue le facteur vital de l'industrie des engrais.

Le Canada était dans le temps un grand importateur de soufre; il y a 12 ans environ, Shell Canada fut l'instigatrice de la récupération du soufre à partir du gaz naturel en provenance des gisements canadiens. Actuellement, Shell est le producteur canadien de soufre le plus important ainsi qu'un grand exportateur de ce produit.

Le besoin en engrais étant reconnu par un nombre croissant de pays, Shell s'efforce de pourvoir à toutes les demandes.

Shell Canada 

M. R.H. Winters dit aux manufacturiers:

Bon accueil aux directives, mais il y a difficulté d'application

Des sociétés canadiennes, filiales de maisons étrangères, éprouvent une certaine difficulté à confier à des Canadiens une partie importante de leur capital action, selon les directives reçues du gouvernement fédéral, a souligné M. R. H. Winters, ministre du commerce, au congrès de l'Association canadienne des manufacturiers, à Montréal, la semaine dernière.

Selon le ministre, la lettre qu'il a fait parvenir aux filiales de sociétés étrangères a été généralement bien accueillie. Mais, avec la réserve que certaines entreprises ont fait part de difficultés à se rendre aux dispositions mentionnées dans la lettre. M. Winters reconnaît qu'une stricte adhésion aux directives n'est sans doute pas possible immédiatement, mais qu'à l'avenir, la participation d'actionnaires canadiens à ces entreprises pourra contribuer à ce qu'elles s'identifient à l'idéal et aux problèmes qui confrontent les Canadiens.

M. Winters a vanté l'équilibre de l'économie canadienne. Rien ne vient indiquer un ralentissement notable de l'expansion économique, une sixième année consécutive, a commenté le ministre.

Il a remarqué que les mesures restrictives du budget de M. Sharp, le printemps dernier, ont été savamment calculées de façon à ne pas gêner l'expansion, mais en prenant garde de ne pas risquer la régression qui s'ensuit quand les tendances inflationnistes dont M. Winters a reconnu l'existence, deviennent incontrôlables.

De 1961 à 1965 le nombre des travailleurs canadiens s'est accru de 800,000, soit de 13 p.c. La production nationale en termes réels a augmenté de 27 p.c., chiffre sans précédent. Voilà qui est vraiment remarquable.

Au cours de cette même période de quatre ans, la production des industries de fabrication s'est accrue de 38 p.c., chiffre supérieur à l'ensemble de la production nationale;

c'est un phénomène exceptionnel étant donné l'importance croissante des services sociaux dans l'économie évoluée dans les grands secteurs de la fabrication, mais il faut signaler l'accroissement considérable des gammes de produits de l'industrie secondaire.

Le pacte de l'auto

La forte concurrence à laquelle les manufacturiers d'automobiles et de pièces, au Canada, font face, n'est pas du tout diminuée par le pacte canado-américain de l'automobile, selon M. Karl E. Scott, président de la Société Ford du Canada.

M. Scott voit le succès ou l'échec du pacte dans le degré d'efficacité que démontreront les manufacturiers d'automobiles au Canada en ce qui a trait à la réponse aux exigences du marché canadien en ce qui a trait à la gamme habituelle des modèles de voitures, à des prix comparables à ceux qui ont cours aux Etats-Unis.

Selon M. Scott, le pacte devient une épreuve d'endurance et de vitalité pour l'industrie canadienne de l'auto. Il ne s'agit pas d'une situation confortable que lui offre le gouvernement, a-t-il commenté. Mais, il ne s'agit pas, ajoutait-il, d'un exemple qui puisse nécessairement s'appliquer à d'autres secteurs industriels.

Il ne faut pas perdre de vue, a dit M. Scott, que la similitude de techniques a particulièrement favorisé l'intégration de l'industrie canadienne de l'automobile à celle des Etats-Unis. Il n'en serait pas de même dans d'autres domaines.

Toutefois, le pacte offre une occasion unique de trouver les moyens de rencontrer les exigences d'une économie canadienne en pleine expansion, tout en subissant avec succès la concurrence d'autres pays.

Les capitaux

Les conséquences de l'interruption des entrées de capitaux étrangers devraient davantage nous émouvoir que le fait de constater la part prépondérante de l'étranger dans la propriété industrielle au Canada, a déclaré M. A. T. Lambert, président de la Banque Toronto-Dominion.

Sommes-nous sage du point de vue de l'économie d'exercer certes le privilège d'une nation souveraine, mais en même temps de risquer de nous couper des sources de capitaux étrangers?

M. Lambert a recommandé à ses auditeurs de ne pas pêcher par optimisme et de ne pas s'attendre que dans un monde dévorant les capitaux, les Canadiens puissent compter longtemps sur une disponibilité de capitaux étrangers en leur faveur.

Il a fait remarquer que la jeunesse vient grossir en grand nombre les effectifs ouvriers et qu'il faut procéder à des aménagements et à l'expansion de l'industrie, grâce à des capitaux étrangers qu'il faut donc accueillir à leur juste valeur.

Mais, par contre, il ne faut négliger aucun effort pour diminuer la dépendance sur les épargnes étrangères en vue du financement de notre activité économique, selon M. Lambert.

C'est moins le capital que les ouvriers spécialisés qui constitue la plus grave lacune au pays en ce moment, ajoutait M. Lambert.

Il attribue la pression sur les prix à la pénurie d'ouvriers spécialisés, plutôt qu'à celle des matières premières.

Stelco a fabriqué sa millionième tonne d'acier galvanisé

La Steel Company of Canada Limited annonce que sa ligne de galvanisation en continu No 1 a récemment fabriqué sa millionième tonne d'acier galvanisé selon un nouveau procédé de revêtement, particulier à la Stelco au Canada, qui permet la fabrication d'une tonne d'acier galvanisé dont le fini de surface est supérieur à celui de toute autre tonne présentement fabriquée au pays.

La mise au point de cette tonne presque totalement dépourvue de

cristaux de zingage a pris une importance particulière dans la fabrication d'un des plus nouveaux produits de la Stelco, l'acier Stelcolour - tôle galvanisée prépeinte dont la renommée s'étend rapidement dans le monde de l'architecture et de la construction où elle sert de parement pour bâtiments industriels, de fermes et édifices commerciaux de tous genres. Des quantités considérables d'acier Stelcolour seront utilisées dans la construction du pavillon érigé au coût de \$2 millions, par les quatre plus grands fabricants d'acier au Canada - Algoma, Dofasco, Dosco et Stelco - à l'occasion de l'Expo 67.

Forte demande

La Stelco qui fabrique de l'acier galvanisé depuis 1927 a construit sa ligne de galvanisation No 1 en 1955 dans le but de répondre à une très forte demande pour ce produit, engendrée par l'extraordinaire montée économique d'après-guerre au Canada. Cinq ans plus tard, la compagnie faisait l'acquisition d'une deuxième ligne de galvanisation en continu qui, entre autres caractéristiques, avait la propriété de pouvoir recuire la bande d'acier immédiatement avant sa galvanisation, opération qui antérieurement exigeait un traitement de l'acier additionnel et totalement indépendant. On procède présentement à l'installation d'une troisième ligne de galvanisation en continu dont la construction, qui devrait être terminée en 1967, permettra à la Stelco de produire de la tôle d'acier galvanisée d'une largeur pouvant atteindre 60 pouces.

Hausse rapide des ventes

Au cours de la dernière décennie, les ventes de tôle d'acier galvanisée se sont accrues deux fois plus rapidement que celles de l'acier en général, la montée la plus spectaculaire ayant été celle de la tôle utilisée dans les travaux généraux de construction. De fait, la tôle d'acier galvanisée standard de la Stelco, connue sous le nom de "Stelcoat", est grandement utilisée dans la construction de bâtiments de tous genres. Ce produit a d'ailleurs servi à la construction de plusieurs des bâtiments de l'usine Hilton et d'autres usines de la Stelco. Parmi les autres principales applications de la tôle galvanisée on compte les automobiles, de nombreux appareils ménagers dont les cuisinières, les machines à laver et sècheuses automatiques, les meubles de jardin, de même que les appareils de climatisation et de ventilation.



REAS

les meilleurs tabacs de La Havane importés

vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BELVEDERES • PETIT CORONAS • CORONA GRANDES

Pour le "professionnel" et l'homme d'affaires...

Secompte

LE PROFESSIONNEL DE LA DÉCORATION



Habiller un bureau ou une étude, les décorer leur donner la personnalité qui convient à celui qui en fait le siège de son travail, voilà une profession spécialisée. Draperies, stores, tapis, meubles, recouvrements muraux et autres accessoires font l'objet d'une étude de nos experts qui sur demande, vous rendront visite sans obligation de votre part. Pour tout renseignement, communiquez avec le service de la Décoration d'Intérieur: TEL. 384-3600

Secompte

DRAPERIES-DÉCORATION

Les associés de

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

ont le plaisir d'annoncer l'accession de

MM. Alexander R. Aird, B.A.

Auguste R. Drolet, B.A., B.Sc.

Kenneth C. Fincham, B.Comm., C.A.

Patrick W. Rourke, M.B.A.

Donald S. Wells, M.B.A., C.A.

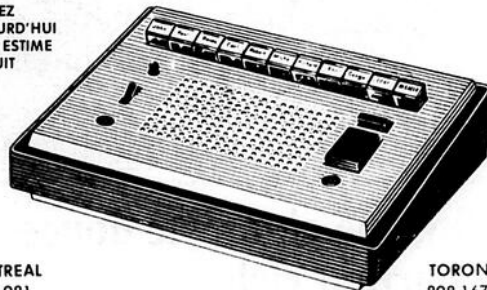
au statut d'associés

ELECTRO VOX NOUVEAU, COMPACT!

SE PAIE DE LUI-MÊME

Bien que compact, cet appareil à transistors, est très puissant; il s'actionne automatiquement au moyen de boutons et est garanti pour 10 ans.

APPELZ AUJOURD'HUI POUR ESTIME GRATUIT



MONTREAL 739-1981

TORONTO 898-1676-7

LOCAL A LOUER pour bureaux

- CENTRE COMMERCIAL DE ST-JEROME
- 2,000 PI. CAR. DE PLANCHER CHAUFFE
- STATIONNEMENT POUR PLUS DE 20 AUTOS
- FACE A L'HOTEL LAPOINTE

S'adresser à: Raoul Beauchamp Sport Inc., 249 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. Tel: 432-4633

Un effort d'adaptation est exigé de tous - J. Marchand

La technologie nouvelle dans l'industrie cause autant d'effort d'adaptation à la direction des entreprises qu'à la main-d'oeuvre, a déclaré le ministre de l'immigration, M. Jean Marchand, au congrès de l'Association canadienne des manufacturiers. M. Marchand deviendra également ministre de la main-d'oeuvre quand sera remanié le Cabinet.

Il y aura régression de l'expansion économique, à moins que la main-d'oeuvre ne soit utilisée au mieux, selon M. Marchand.

S'il fallait faire la somme d'une productivité déficiente allée à une population grandissante, nous serions alors sur la voie de la pauvreté, a commenté M. Marchand.

Il prévoit que la population actuelle de quelque 20,000,000 doublera ou presque en 20 ans et qu'il faut s'attaquer aux problèmes de la main-d'oeuvre à tous les niveaux d'administration, de crainte que le Canada passe du rang des pays nantis à celui des pays indigents.

A court terme, des solutions aux problèmes de la main-d'oeuvre s'avèrent nécessaires afin de ne pas gêner les progrès de la productivité. Nous rencontrons des pénuries de main-d'oeuvre spécialisée dans tous les secteurs et dans toutes les régions. Nous sommes donc en présence d'un frein d'envergure à l'expansion de l'économie.

Sans doute sommes-nous à une époque de pénurie de main-

d'oeuvre, au moment où il faut accroître la productivité, mais ne convient-il pas d'envisager un élément de solution au problème de la productivité, en adaptant la tâche aux possibilités du travailleur, plutôt que de trouver la solution dans l'alternative inverse, a conclu M. Marchand.

L'industrie

Dans les secteurs industriels qui ne sont pas reliés directement aux ressources naturelles, deux solutions s'offrent à nous en vue de faciliter les échanges internationaux, selon M. Michel Bélanger, sous-ministre de l'industrie et du commerce du Québec. Il remplaçait à la tribune du congrès des manufacturiers canadiens, M. Gérard-D. Lévesque.

Nous devons tout d'abord établir solidement des industries qui produisent en notre pays sur une base concurrentielle. Nous devons donc augmenter notre productivité et diminuer nos coûts de production par tous les moyens.

De plus, il faut encourager les industries de la catégorie "à capital intensif" ce qui permettrait d'augmenter la productivité de notre main-d'oeuvre.

Un autre aspect du commerce extérieur, de dire M. Bélanger, nous entraîne à l'examen de la politique économique. Il y aurait risque d'entrave à la croissance efficace de notre industrie, dans la politique commerciale du Canada. Il convient donc d'examiner la question de la libéralisation du commerce comme

moyen d'accroître l'efficacité. Si notre industrie manufacturière doit faire face à une concurrence accrue au pays, comme à l'étranger, la politique économique de nos gouvernements doit donc tendre à encourager le regroupement d'entreprises en unités de production plus considérables et à appuyer les efforts de réduction des coûts.

M. Bélanger a félicité la section de Montréal de l'Association canadienne des manufacturiers pour son projet de classement des entreprises en des sections qui correspondent à celles des données statistiques de la province, tout en tenant compte des structures nouvelles des régions administratives qui étaient récemment annoncées par le gouvernement de la province.

Price Brothers en Colombie-Britannique

De concert avec Welwood of Canada Limited de Vancouver, une filiale de la compagnie United States Plywood Corporation de New York, la compagnie de papier Price participera à l'érection d'une usine de pâte kraft de \$60,000,000 en Colombie-Britannique. L'usine qui sera située à Quesnel, aura une capacité de 750 tonnes de pâte par jour. La compagnie en charge des opérations portera le nom de Cariboo Pulp and Paper Company. Quatre importants clients ont déjà accepté de prendre livraison d'environ 70 p.c. de la production optimale anticipée.

Life Insurance élit des directeurs

Lors de la récente assemblée annuelle de Life Insurance Institute of Canada tenue à Toronto, les directeurs suivants ont été élus: Président, M. Nelson Kidd, vice-président adjoint, personnel et service, Metropolitan Life Insurance Co., Ottawa; premier vice-président, M. G.J. Williams, directeur d'administration C.L.U., Prudential Insurance Co. of America, Toronto; deuxième vice-président, M. Charles L. Flavell, bureau du personnel senior, Sun Life Assurance Co. of Canada, Montréal; secrétaire-trésorière, Mlle Bessie Allen, adjointe administrative, The Canadian Life Insurance Association, Toronto.

Une revue de formation: "TECHNIQUE"

Une revue de formation professionnelle vient d'être lancée par le Service d'Information du ministère de l'Éducation. Cette revue qui s'intitule "Technique" est mise à la disposition des personnes responsables de la formation spécialisée de la main-d'oeuvre du Québec.

"Technique" est distribuée gratuitement aux responsables de la formation du personnel des industries et des services du Québec, aux dirigeants des syndicats et des comités paritaires, aux membres des comités consultatifs du Ministère de l'Éducation avec l'Industrie, aux membres des comités régionaux de planification scolaire, aux commissaires d'écoles et aux secrétaires des commissions scolaires, aux administrateurs des institutions publiques d'enseignement secondaire et des institutions professionnelles privées, aux responsables des services national et provincial de placement, aux conseillers en orientation scolaire et professionnelle, aux professeurs de l'enseignement spécialisé, ainsi qu'à tout organisme immédiatement intéressés aux sujets traités dans ces pages.

Le Château Champlain, un hôtel qui sera de caractère cosmopolite, accueillera à Montréal des visiteurs de tous les coins du monde.



Ambiance sympathique
LE CHATEAU CHAMPLAIN, PLACE DU CANADA, Montréal.
Ouvrira au début de 1967

Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE - COMMENCÉ À MONTRÉAL - DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE 1967

Québec amorce la réforme agraire

Une commission royale d'enquête sur l'agriculture s'emploie depuis le 17 septembre, à jeter les bases de la réforme agricole au Québec. Le domaine rural demeure fort important au Québec, même si l'opinion urbaine se préoccupe peu des problèmes de l'agriculture.

Le nombre des fermes, la main-d'œuvre agricole également, diminuent d'année en année, lors même que la production augmente en volume et en valeur.

Le gouvernement provincial vient de publier un atlas de l'agriculture qui, de façon schématique, offre un tableau fidèle de la situation de l'agriculture au Québec. Ce secteur a d'importantes répercussions sur l'activité industrielle d'une façon très diversifiée. Il devrait déployer une action de plus en plus intense si l'on tient compte que le Québec doit importer une grande quantité de produits agricoles.

Aucune étude a encore été faite de la portée du secteur agricole sur l'économie de la métropole, mais elle ne manque pas d'être très considérable.

Les fermes au Québec couvrent 15.9 millions d'acres, avec 5.5 millions d'acres en culture et 2.6 millions, en pâturage. L'étendue du territoire québécois exploitée aux fins de l'agriculture représente 9.1 p.c. du domaine agricole canadien, de 174 millions d'acres.

L'industrie laitière et la production animale fournissent 70 p.c. du revenu brut des fermes québécoises.

Alors qu'en 1961 il y avait 95,777 fermes au Québec, la plupart du type familial, avec un chiffre d'affaires de moins de \$2,500 pour les 60 p.c. de ces fermes, il y a eu depuis une baisse constante de la main-d'œuvre agricole, de 140,000 travailleurs, en 1960, à 118,000, en 1965.

De 1941 à 1961, au Québec, 60,000 fermes sont disparues. Notons qu'un changement de norme de recensement avait fait fléchir de 13,000 le nombre des fermes, entre 1951 et 1961.

Valeur de la production

Le revenu agricole brut du Québec représente 13 p.c. du revenu agricole brut de l'ensemble du pays et s'établissait à \$456,635,000, en 1964. La production agricole du Québec est d'environ de moitié celle de l'Ontario, bien que la productivité soit moindre. Cette production est assurée au Québec par 20 p.c. de la main-d'œuvre agricole canadienne, sur 19 p.c. des fermes du pays.

Quel est le rendement sur le capital investi de \$2.5 milliards dans les fermes du Québec, compte tenu de la valeur moyenne de l'investissement par ferme au pays, \$27,000?

Les produits de la ferme québécoise, d'une valeur annuelle d'environ \$500,000,000, sont à la base d'une vaste industrie de transformation. Ses répercussions économiques encore mal définies, ne témoignent pas moins de la vigueur de nombreux secteurs, dont celui de l'alimentation dont les ventes annuelles au Québec atteignent \$1.4 milliard.

La réforme agraire

Une vigoureuse réforme agraire s'impose dans notre province. Ses modalités seront précisées par la Commission royale d'enquête que préside un expert agricole éminent, M. Nolasque April. Il est secondé par six autres experts. De nombreux mémoires ont été soumis à cette commission. Voici quelques aspects du document de base qui a servi à la préparation du mémoire de la Chambre de commerce de la province.

Seulement 30 p.c. des produits naturels du Québec entrent dans l'alimentation de nos familles.

Recommandations

En général, les terres de notre province produisent moins, par acre, que les terres de l'Ontario ou du Manitoba, par exemple. Cela, également, se produit ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Partout on a corrigé la situation, en partie, par l'instauration et le maintien d'un système d'irrigation et de drainage des terres.

Par conséquent, la Chambre recommande l'établissement d'un régime provincial de contrôle des eaux et de revalorisation des sols.

Cet organisme devra d'abord consacrer tous ses efforts pour solutionner le problème de l'égouttement et du drainage des terres; ensuite, il devra s'attaquer à celui de l'irrigation. L'apport financier de l'Etat servira à mettre à la disposition des usagers les outils nécessaires à l'égouttement, au drainage et à l'irrigation. Quant à l'utilisation de ces outils elle devra être à la charge du cultivateur.

Assurance-récolte

Le comité recommande pour l'assurance-récolte, un plan contributoire de la part de l'état et du cultivateur suivant des modalités à déterminer. La participation de l'état dans le fonds d'assurance-récolte devrait prendre la forme d'un investissement de la plus grande partie de toutes les sommes versées actuellement en octrois ou subventions multipliés pour fins

d'ensemencement, de préparation du sol, etc...

Classification Étiquetage

Le comité craint que l'instauration de tout régime de mise en marché de produits agricoles, à base de contingentements et de restrictions du libre mouvement des denrées, se traduise par une hausse générale et disproportionnée du prix des aliments du Québec, comparé au prix payé pour les mêmes denrées dans les autres provinces et crée un obstacle à l'exportation éventuelle de nos produits.

Par contre, le comité est d'avis que des moyens plus modernes peuvent être utilisés pour adapter nos méthodes de mise en marché aux exigences des consommateurs.

Il recommande donc, à cette fin, au gouvernement provincial, de

promulguer la classification obligatoire de tous nos produits agricoles depuis la ferme jusqu'à la table du consommateur, en passant par les secteurs de la transformation et de la distribution. Producteurs et acheteurs de ces denrées alimentaires devraient être tenus conjointement responsables du respect de ces normes.

Il est également demandé aux autorités concernées de se hâter de promulguer les règlements relatifs à la classification, à l'étiquetage, à la sauvegarde de la qualité hygiénique et commerciale de nos produits agricoles, règlements qui sont demandés depuis plusieurs années. Comme l'agriculture, en tant que pourvoyeuse d'aliments, acquiert une stature nationale et internationale, nous croyons que les normes de classification réclamées doivent être en tout point identiques aux normes fédérales, à condition toutefois que ces normes soient fixées à partir d'un échantillonnage vraiment national.

La recherche

L'avenir de notre agriculture repose en grande partie sur la recherche. Or, comme dans notre contexte fédératif, les gouvernements fédéral et provincial se partagent la compétence en matière agricole, il importe qu'une certaine coordination soit établie entre leurs centres de

recherches respectifs afin d'éviter tout doublement de travail.

Le comité recommande donc aux autorités concernées d'entreprendre des négociations afin que dans le domaine de la recherche appliquée pour s'adonner entièrement à la recherche de base. Au cours de son étude, le comité a remarqué qu'une excellente collaboration existe actuellement entre les stations de recherches fédérales et provinciales.

L'éducation

Plusieurs lois fédérales et provinciales d'aide aux grandes et aux petites entreprises agricoles sont en effet en vigueur, mais il semble que la plupart des intéressés en ignorent totalement l'existence.

La publicité faite sur ces lois par les autorités gouvernementales devrait être augmentée afin que ces mesures produisent de bons résultats.

Puisqu'il est admis que désormais l'exploitation agricole devra être considérée sur une base d'affaires, il faudra fournir aux entrepreneurs agricoles les moyens de pratiquer leur profession dans cette optique. On pourra y arriver surtout par des cours aux adultes et par l'intégration au programme scolaire normal des régions rurales, de cours en gestion de fermes.



Réduire le coût à coup sûr...



L'aide à l'étranger se justifie par notre intérêt - Sharp

L'aide que le Canada fournit sous diverses formes aux pays moins évolués a pour but de développer leur économie et d'améliorer les conditions d'existence de leurs populations qui crouissent dans la pauvreté. C'est là un des principaux programmes du gouvernement canadien qui prévoit affecter cette année \$280,000,000 à l'aide à l'étranger, a déclaré récemment M. Mitchell Sharp, ministre des finances, à une réunion des comptables agréés de l'Ontario.

Pourquoi aidons-nous les pays étrangers? Un nombre surprenant de Canadiens sont favorables à ce que nous aidions les pays qui ont besoin d'être aidés, mais les raisons qui motivent ce geste ne sont pas souvent énoncées clairement.

Il y va de notre propre intérêt à long terme que les nations moins évoluées puissent améliorer effectivement les normes de vie de leurs populations et qu'elles aient de bonnes et solides raisons d'espérer dans l'avenir.

Les risques

Le risque d'échec et de frustration est grand, pour de nombreuses raisons, mais en partie par suite des sérieuses limitations apportées aux montants d'aide qu'ils obtiennent de nous, Américains, Russes, Européens, Britanniques et Canadiens, et des institutions internationales que nous avons créées. Si cette aide ne leur parvient pas de plus en plus abondante, l'échec, la frustration, la misère et l'angoisse sont à prévoir à peu près partout.

La charité ne suffit pas. Seuls la croissance et le développement peuvent ensemble permettre à l'économie de ces peuples pauvres d'assurer la base indispensable aux progrès et la promesse de progrès futurs.

Nous visons donc en apportant de l'aide à rendre possible le développement économique de ces pays moins évolués, et ainsi à donner à leurs populations des raisons d'espérer aujourd'hui en des réalisations futures. Seul le progrès leur permettra de vaincre la pauvreté, l'ignorance et la maladie. C'est pour elles le seul moyen d'élargir le rayonnement de la liberté à laquelle ces peuples peuvent accéder et donner un sens à l'indépendance et à l'égalité nouvellement acquises.

L'aide nécessaire

Quel montant faut-il? On ne peut répondre avec précision, mais il est clair qu'il faut plus que ce qui a été fait ces dernières années. Depuis quinze ans, le taux annuel moyen de croissance économique des pays en voie d'expansion a dé-

cliné, tombant de 5 p.c. à 4 p.c. environ; le taux d'augmentation du revenu par habitant s'est affaibli même davantage par suite de l'explosion démographique; certains pays n'ont même enregistré virtuellement aucune augmentation; certains mêmes doivent courir très fort pour rester au même point.

L'aide que fournit actuellement le monde occidental atteint environ \$6 milliards par année. La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement dont l'autorité fait foi dans ce domaine, et qui n'est pas portée à l'exagération estime que les pays en voie de développement requerront et pourront effectivement absorber de \$3 à \$4 milliards de plus par année au cours des quatre ou cinq prochaines années.

Il est évident que pour participer équitablement à cet effort accru le Canada devra mettre à la disposition des pays en voie d'expansion des ressources de plus en plus importantes, ce qui signifie que les Canadiens pourront affecter à d'autres fins moins de ressources qu'il leur serait autrement possible

d'affecter. Voilà à quoi revient l'aide que nous apportons aux autres.

La part du Canada

Quelle doit être la part du Canada? La meilleure façon pour nous d'envisager cette question est en fonction de nos possibilités et des autres engagements internationaux que nous assumons, comme dans le domaine de la défense, par exemple. Notre revenu national constitue une façon globale de mesurer nos possibilités par rapport aux autres, bien que d'autres facteurs doivent entrer en ligne de compte. Par exemple, nous avons actuellement au Canada des effectifs ouvriers qui augmentent rapidement et des immobilisations très considérables s'imposent pour ériger des usines où travailler, des maisons où vivre, ainsi que des écoles et des universités pour le nombre croissant de nos jeunes. Ces immobilisations nous permettront d'augmenter notre aide dans l'avenir mais elles y font obstacle pour l'instant. À la vérité, elles viennent s'ajouter à d'autres exigences qui nous obligent à des importations considérables de capitaux, en sorte que nous obtenons de l'extérieur beaucoup plus de ressources véritables que nous en fournissons, notre aide comprise.

Sorte d'aide

Nous devons aussi faire preuve d'adaptabilité afin de tenir compte des besoins les plus urgents des pays. Une proportion importante de notre aide a servi à ériger des usines génératrices d'énergie dans l'Inde et le Pakistan. Nous avons contribué à développer l'industrie de la pêche à Ceylan. Dans les Antilles, comme en Afrique, c'est l'enseignement qui a obtenu la plus haute priorité. En plus de fournir des instituteurs et de construire des écoles, nous avons accordé des subventions à l'université des Antilles qui rayonne sur toute la région. Certains pays ont surtout besoin de pièces de rechange et de matières premières pour maintenir le plein rendement de leurs usines, ou d'engrais chimiques pour accroître leur production agricole. Le relevé des ressources naturelles constitue un élément important de notre programme pour l'Afrique.

Notre aide bilatérale a surtout pris la forme de subventions sans réserve — en particulier celles qui ont été accordées en vertu du Plan de Colombo — ou sous forme de crédits à long terme d'exportation accordés à des conditions commerciales. Plus récemment, nous avons inauguré un programme de prêts appelés "soft loans", ne comportant qu'un taux nominal d'intérêt. La variété de notre aide directe a bien répondu aux besoins des pays bénéficiaires, qui d'ordinaire ont des problèmes de balance de paiements, et se compare favorablement à l'aide fournie par un grand nombre d'autres pays. Le choix des conditions de l'aide devrait répondre en premier lieu aux perspectives de la balance des paiements du pays destinataire et à son aptitude à assurer le service et le remboursement de la dette. Par le passé, ce point n'a pas suffisamment attiré l'attention et il en est résulté que plusieurs pays en voie d'expansion ont assumé un trop lourd fardeau de dettes étrangères. Il est parfois nécessaire de répartir de nouveau les paiements des intérêts et les remboursements de principal afin d'alléger l'expansion d'un fardeau qui pèserait trop lourdement sur la balance des paiements du pays concerné.

La seconde forme que revêt notre aide est multilatérale — alors que nous agissons par l'intermédiaire d'une institution internationale qui utilise des fonds en provenance d'un grand nombre de pays et qui est administrée par ses propres fonctionnaires et par une large représentation d'une sélection variée de nation.

Les entreprises et les investissements du secteur privé peuvent aussi apporter un aide réelle aux pays en voie d'expansion, tout comme les programmes des gouvernements.



La logistique appliquée au marketing est une nouvelle technique qui résout le problème épineux du *coût de la distribution*. Le traitement des commandes, l'inventaire, l'emballage, le transport, l'entreposage, la planification de la production, tous les services auxiliaires sont étudiés minutieusement afin de réduire le *coût de la distribution*. Cette nouvelle méthode ne peut résoudre tous les problèmes de votre entreprise mais partout où elle a été mise en oeuvre elle a fait merveille. Le coût de la distribution a diminué sensiblement. Si vous voulez essayer cette méthode de la logistique en marketing, communiquez avec le représentant des ventes marchandises du CN.

la technique 

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI 6	MARDI 7	MERCREDI 8	JEUDI 9	VENDREDI 10
MONTREAL	BAISSE GENERALE B.C.N. 60-2.50 Quebec Tel. 23 -1 Massey F. 34.5-1	IRREGULIER Laurentide 7.50-0.25 Power cor. 11.50-0.50 Scott Las. 15 +1.00	PLUS FERME Banques en baisse B.N.E. 70 -1 Laurentide 6.87-0.62	TENDANCE IMPRECISE Atlantic sug. 28 +1.5 Bque Prov. 44.75-1.75 Dom. Text. 34 -1.00	MARCHE SOUTENUE Gaz Naturel 14 1/2 +0.75 Aluminium 42.50 +0.75
INDUST	160.85-0.86	160.98+0.13	151.68-0.50	161.25-0.33	+0.24
TORONTO	MARCHE MORNE TRANSACTIONS RESTREINTES Pine Point 64.75-1.75	MARCHE A LA BAISSE Pine Point 66.75+2	INCERTAIN Meilleur Volume Mines d'or en baisse.	IRREGULIER Northern Tel. 13.75+3.12 Thomson Pap. 16.50+1.12	FERME Loblaw B. 11 +0.50 Cdn Brew 7.12+0.37 Cominco 41 -1.00
METEAUX HUILES	91.04-0.4 105.55-0.94	90.52-0.52 102.15-1.40	90.33-0.19 101.69-0.46	90.61+0.28 101.87+0.18	+0.21 +0.80
NEW YORK	PEU D'INTERET Volume restreint	NOUVELLE BAISSE	REPRISE LEGERE Petit volume	FERME Dans certains secteurs	BONNE REPRISE Meilleur volume
DOW JONES	881.68-6.18	877.33-4.35	879.34+2.01	878.34+3.28	+8.13

Indécision du marché boursier

Rien de précis ne ressort du marché boursier cette semaine si ce n'est d'une bonne reprise vendredi dernier. A l'exception de ce jour-là, le volume des transactions fut restreint. Si l'enthousiasme des périodes de reprises n'y est pas, le pessimisme des corrections majeures tend à disparaître. Chez les analystes on commence à percevoir une attitude plus positive. Certes, ceux qui prévoient une reprise substantielle sont pour ainsi dire inexistant, mais on commence à se rendre compte que le marché devrait être en mesure de trouver bientôt un meilleur support. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a maintenant fléchi d'environ 12 p.c. et sur la base du profit des compagnies formant l'indice, profit qui, pour les 12 mois terminés au 31 mars, s'élève à \$55.22, le rapport prix-bénéfice de l'indice est inférieur à 16, un des plus bas points atteint depuis sept ans. Il se pourrait qu'en anticipant une chute des profits en 1966 et 1967, ce rapport prix-bénéfice soit de 17 ou 18 fois les profits de 1967.

Mais il serait pour le moins inattendu que le marché à court terme s'affaiblisse à nouveau fortement.

A long terme, c'est-à-dire d'ici un an ou deux, rien n'apparaît justifier une performance boursière exceptionnelle. Une récente enquête faite auprès des chefs des principales entreprises américaines montre qu'ils sont de plus en plus préoccupés par l'action de l'inflation sur les marges de profit et surtout sur la concurrence que doit livrer l'industrie américaine sur les marchés internationaux. Il devient maintenant plus manifeste que l'administration américaine ne sait guère que faire pour enrayer la montée des prix. Le président a d'ailleurs demandé aux groupes économiques de le conseiller sur les mesures à prendre. Washington insiste de moins en moins sur le programme volontaire de coopération économique et hésite à imposer des restrictions à la croissance économique. Plusieurs membres de l'administration soulignent que le chômage est revenu au niveau de 4 p.c. de la main-d'oeuvre active, après avoir frôlé les 3 1/2 p.c. Dans ces conditions un gouvernement n'a guère de justifications pour imposer des mesures draconiennes afin de modérer la croissance économique.

Le marché obligataire a été morne. Le départ du gouvernement Lesage a provoqué une légère faiblesse sur le marché des obligations de la province. Après avoir perdu un quart de point, le marché s'est rapidement stabilisé pour regagner ensuite le terrain perdu.

L'émission de \$10 millions de Simpson's Acceptance, échéance de

20 ans, a été rapidement enlevée. Cette émission, avec un coupon de 6 3/4 p.c., fut offerte au pair. L'émission de \$10 millions de Traders Finance, malgré un rendement

de 6.80 p.c. et deux warrants par \$100 qui permettent de souscrire deux actions au prix de \$13 pendant dix ans, traîne sur le marché. L'émission des E.U. \$30 millions de la Ville de Montréal, offerte à un rendement de 5.88 p.c. aux

Etats-Unis, apparaît comme un demi-succès, tandis que la récente émission de la Place des Arts se vend progressivement.

La Ville de Laval vient cette semaine sur le marché avec une émission de \$10 millions.

À Québec, c'est le Château Frontenac

Le Château Frontenac

UN HÔTEL DU *Canadien Pacifique*



Vous ferez bien de choisir la ville de Québec pour votre prochain congrès. Son site est l'un des plus beaux du monde; elle regorge d'endroits susceptibles d'intéresser n'importe quel visiteur. Mais vous ferez encore mieux de choisir le Château Frontenac comme lieu de rencontre, car c'est le plus québécois des hôtels, dominant le fleuve et sis au coeur même de notre capitale provinciale. Nombre de chambres: 665. Nombre de congressistes pouvant être accueillis: jusqu'à 1000.

Pour plus de renseignements s'adresser au Directeur, Le Château Frontenac, Québec, ou au Directeur, congrès et ventes, bureau 284, gare Windsor, Montréal, Qué.

Pine Point declare son premier dividende; \$3 par action

Pine Point Mines vient de déclarer un dividende de \$3 par action. Il s'agit là du premier dividende déclaré par la compagnie. Les administrateurs n'ont cependant pas indiqué à quel taux annuel ils envisagent de payer les dividendes. Le président de Pine Point a déclaré que les dividendes seraient déclarés en fonction du prix obtenu pour les métaux.

Au cours des trois premiers mois de 1966, on estime que les bénéfices nets de la compagnie se chiffrent à \$9.9 millions soit l'équivalent de \$2.49 par action, après des amortissements et une allocation pour l'épuisement de la mine s'élevant à \$600,000. La période d'exemption d'impôts de trois ans ordinairement consentie à toute nouvelle mine, se terminera le 1er mars 1968. Cependant, l'amortissement probablement d'étendre sur une plus longue période que trois ans l'exemption d'impôts. On doit donc s'attendre à ce que les bénéfices de la compagnie soient très élevés au tout début advenant même une baisse du prix du zinc et du plomb.

Si le rythme d'entrée des bénéfices se maintient, il est fort possible que Pine Point déclare au cours de cette année, un autre dividende de \$3.

Laurentide réforme ses méthodes comptables et procède à un nouveau financement de \$9 millions

Laurentide Financial Corporation, la troisième plus importante société de financement du Canada, s'attend à une perte considérable pour l'exercice qui se terminera le 30 juin prochain. Laurentide procède en ce moment à une réforme en profondeur de ses méthodes comptables. Toutes les pertes connues sur les comptes à recevoir seront soustraites des revenus et on portera aux comptes une réserve pour créances douteuses de \$6.6 millions soit l'équivalent de 2.4 p.c. des effets à recevoir bruts. Au bilan de la compagnie, on

accroîtra de \$2.3 millions le poste des revenus différés. Il faut aussi s'attendre à ce que ce poste soit de nouveau augmenté à même les profits futurs.

La méthode d'amortissement des revenus différés sera aussi modifiée. Enfin les modalités d'émission de nouveaux prêts seront révisés de façon à mieux contrôler la qualité des risques.

Ces changements coûteront à la compagnie \$11,002,328 après la récupération des impôts. N'eût été ces changements des méthodes comptables, Laurentide aurait réa-

lisé cette année un profit de \$3.4 millions ou 65-70 cents par action ordinaire. Au cours de l'année terminée au 30 juin 1965, Laurentide avait réalisé un profit net de \$3,790,956 qui, vu le nombre plus restreint d'actions en cours, était l'équivalent de \$1.42 par action.

Nouveau financement

Grâce à la collaboration de Power Corporation qui détient 63 p.c. des actions de Laurentide, la société a l'intention de procéder à un nouveau financement de \$9 millions à l'automne prochain.

Ce financement de \$9 millions consistera en actions privilégiées qui permettront à Laurentide de hausser son avoir des actionnaires. Power Corporation s'est engagée à souscrire à 500,000 actions subordonnées, de second privilège, à dividende cumulatif de \$1.80, et convertibles en actions ordinaires jusqu'au 30 juin 1967 sur la base de deux actions ordinaires pour chaque action privilégiée. Ces nouvelles actions seront souscrites au prix de \$18 l'action par Power Corporation qui s'est engagée à les réoffrir au même prix aux actionnaires de Laurentide qui voudront se prévaloir de leur privilège d'achat. Les actionnaires ordinaires auront le droit de souscrire à une action privilégiée pour chaque bloc

de huit actions ordinaires qu'ils détiennent. De même, les détenteurs d'actions privilégiées \$2 cumulatifs et de débetures convertibles de la série 7 auront aussi le droit de souscrire aux nouvelles actions privilégiées.

Cette nouvelle émission de capital action et les mesures comptables adoptées permettront à Laurentide de renforcer de beaucoup sa position financière.

Une 4e mine canadienne produira en Irlande

Pour la 4ème fois en dix ans une mine canadienne entrera en production sur le sol irlandais. Gortdrum Limited commencera à produire du cuivre et de l'argent dès juillet 1967 dans le comté de Tipperary en Irlande. Le projet comprend aussi l'érection d'un concentrateur d'une capacité de 1,500,000 tonnes de minerai par jour. Le projet coûtera environ \$6.5 millions en devises américaines. La quasi totalité de ce montant sera fournie par des banquiers anglais. Les opérations minières seront dirigées par Northgate Mines Ltd une autre mine canadienne établie en Irlande. Northgate possèdera un intérêt de 18 p.c. dans la mine de Gortdrum.

La production de la mine sera vendue à des intérêts hollandais qui se sont engagés à acheter la production de Gortdrum pour une période de 10 ans aux prix du marché libre de l'argent et du cuivre.

Les réserves de Gortdrum contiennent 4,191,000 tonnes de minerai dont la concentration moyenne est de 1.19 p.c. en cuivre et de 0.75 once d'argent par tonne. Ces réserves devraient s'avérer suffisantes pour au moins huit ans de production.

Gortdrum est la quatrième mine irlandaise propriété de canadiens. Northgate Mines et Consolidated Mogul Mines ont aussi des mines dans la même région. Enfin, la Irish Consolidated Mines, propriété de Consolidated Mogul a dû cesser ses opérations, faute de minerai, après cinq ans d'exploitation.

La dette per capita de Montréal s'élève à \$360

La métropole continue de s'endetter à vive allure. Le dernier prospectus émis par la Cité de Montréal à l'occasion de son récent emprunt de E. U. \$30 millions révèle les points suivants. La dette per capita de Montréal s'élève à \$360 contre \$217 au 30 avril 1961, une hausse de 65.9 p.c. en quatre ans.

La dette per capita s'est progressivement élevée. De \$222 en 1961, elle passe à \$233 en 1963, à \$282 en 1964, et à \$347 en 1965. Le prospectus révèle aussi que durant la même période, la dette de Montréal est passée de \$305,015,851 à \$511,968,089, une augmentation de 67.8 p.c.

La dette de la ville de Montréal, après avoir fortement augmenté après la seconde guerre mondiale, a fortement baissé en 1952 où elle n'était plus que de \$171,615,592, le plus bas niveau depuis 1928.

Malgré le fort accroissement de la dette montréalaise, on ne saurait dire que la métropole canadienne est endettée jusqu'au cou. Les principales villes canadiennes ont en effet des dettes s'élevant à plus de \$400 par capita. C'est le cas de Toronto, Hamilton et Ottawa.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du **Financial Times** OF CANADA COTE À MIDI 10 juin 1966

INDUSTRIELS

Rendement		Prix		1966		Dividendes		6 mois ou		RENDIMENT		SEMAINE EN COURS	
haut	bas	haut	bas	1966	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966	haut	bas
5.0	11.6	13 1/2	10 1/2	Abitibi P	.55	.55	Dec	.98	Mar3m .22	11 1/4	10 1/2	11 1/4	323
2.1	7.5	6	4.70	Acadians	.10	.10	Nov	.68	Nov	5 1/2	5 1/2	3	
6.3	24.6	25	23 1/2	" pfd	1.50	1.50	Nov	9.25	Feb3m.01	25	25	2	
0.4	6.6	15 1/2	15 1/2	Admiral	.25	.25	Dec	1.30	May	50 1/2	50 1/2	2	
3.2	19.8	39 1/2	32	Alla Gas	1.20	1.20	Dec	1.67	Mar3m .73	14 1/2	15 1/2	2	
5.6	9.2	12	7 1/2	" wts						33	32 1/2	22	
5.2	10.1	19 1/2	14 1/2	Alla N Gas	.80	.80	Dec	2.21		80	77 1/2	22	
5.0	13.1	19	14 1/2	Algoma C	.25	.25	Dec	1.22		10 1/2	10 1/2	17	
2.5	15.4	11 1/2	9 1/2	Algoma S	.85	.85	Dec	.65		6.00	6.00	2	
3.5	10.8	16	12 1/2	Algoma St	1.00	1.00	Dec	2.66		29	27 1/2	96	
2.1	2.2	1.90	.95	Algonquin	.15	.15	64Dec	3.68	Mar3m .77	.95	.95	10	
1.9	1.9	1.75	1.55	" pfd	.65	.65				4.25	4.25	6	
2.2	21.0	47 1/2	33	Alliance Cr	.20	.20	Aug '91		Nov3m .09	1.80	1.65	154	
3.8	48 1/2	40 1/2	37 1/2	Alpha			64Jun	1.43d					
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	AlcanAlum	.87 1/2	.90	Dec	1.93	Mar3m .55	41 1/2	40 1/2	496	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" pfd	1.70	1.70	Dec	41.63	Mar3m1.80	46	44 1/2	22	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Alcan Int	1.00	1.00	Dec	188.46		20 1/2	20 1/2	3	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" 2nd	2.25	2.25	Dec	97		43 1/2	43 1/2	3	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ang C Pip	.50	.50	Dec	1.21		9 1/2	9 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" pfd	1.12 1/2	1.12 1/2	Dec	11.29		21 1/2	21 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ang 1st	2.25	2.25	Dec	12.98		38 1/2	38 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" 2nd	2.65	2.65	Dec	12.98		45	45	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" 3rd	2.90	2.90	Dec	12.98		48	48 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ang-Can	.40	.40	Apr	.49	Oct .19	13 1/2	13 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Argus C	.48	.48	Nov	.57		10 1/2	10 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" pfd	1.50	1.50	Dec	1.77		26 1/2	26 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Argus S	.48	.48	Nov	.57		10 1/2	10 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" 2nd	2.50	2.50	Nov	19.25		44 1/2	44 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" 3rd	2.50	2.50	Nov	19.25		44 1/2	44 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Asbestos	1.00	1.00	Nov	18.73		45 1/2	45 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" pfd	2.70	2.70	Nov	18.73		45 1/2	45 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown A	.60	.60	Dec	34.76d		9 1/2	9 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	" B	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown B	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown C	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown D	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown E	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown F	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown G	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown H	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown I	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown J	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown K	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown L	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown M	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown N	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown O	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown P	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown Q	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown R	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown S	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown T	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown U	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown V	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown W	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown X	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown Y	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown Z	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AA	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AB	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AC	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AD	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AE	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AF	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AG	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AH	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AI	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AJ	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AK	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AL	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AM	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AN	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AO	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AP	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AQ	.60	.60	Dec	1.24d		6 1/2	6 1/2	1	
5.2	47 1/2	42 1/2	40 1/2	Ashtown AR	.60	.60	Dec	1.24d					

La livre sterling subit de fortes pressions

La grève portuaire anglaise qui entre dans sa quatrième semaine, continue de poser de nouveaux défis à la livre sterling. Lundi et mardi dernier, en particulier, la livre a été l'objet de fortes pressions à la baisse. Durant ces deux jours

Nouveau service d'information financière

Un nouveau service d'information financière vient de voir le jour à Toronto. Ce service, sans but courtiers de la Ville Reine. Canmar Market Information est le nom de la nouvelle compagnie. Canmar transmet par télétype au bureau de chaque courtier les fluctuations à chaque demi-heure des 19 indices de la Bourse de Toronto de même qu'un sommaire des transactions de cinq à quinze valeurs les plus transigées.

Au dire de ses initiateurs, Canmar a l'intention de compléter plus que de remplacer les services existants. Le coût du service est de \$75 par mois comparativement à \$170 pour le télétype Dow Jones. Les courtiers doivent en outre payer pour le Dow \$35 par mois en supplément pour chacune des succursales qu'ils possèdent.

Commode Business Machine remet \$1,703,667

M. Walter Harris, président de la compagnie Victoria and Grey Trust de Lindsay, Ont. a déclaré que la compagnie avait récupéré \$1,703,667 sur un prêt de \$2,890,000 qu'elle avait consenti à Commodore Business Machines. Ce prêt faisait partie des créances de la British Mortgage and Trust, société de fiducie de Stratford Ontario, qui était venue au bord de la faillite lors de la chute d'Atlantic Acceptance en juin 1965. A cette époque, le gouvernement de l'Ontario avait garanti les dépôts des épargnants de British Mortgage and Trust et Victoria Grey Trust dirigé par l'ancien ministre des finances du cabinet St-Laurent avait amalgamé la compagnie chancelante. M. Harris a déclaré qu'au moment de l'acquisition de British Mortgage, cette créance avait été considérée comme irrécupérable. Commodore en vendant sa filiale allemande a pu rembourser une partie de ses dettes.

Rio Algom fait une proposition à New Mylamaque

La compagnie New Mylamaque Mining and Smelting vient de recevoir de Rio Algom une proposition pour l'exploitation du gisement de fer que New Mylamaque possède au nord de Kingston.

Ce gisement d'une superficie de 900 acres a des réserves prouvées de 50 millions de tonnes de minerai dont la concentration moyenne en fer est de 27 p.c. La proposition de Rio Algom se limite à l'achat de boulettes de fer pour une période de 10 ans commençant en 1968. Le financement des opérations demeure l'entière responsabilité de New Mylamaque. Selon le projet soumis, la concentration du minerai pourrait se faire sur le site même du gisement ou encore près de Millhaven Ont., 12 milles à l'ouest de Kingston. On envisage annuellement l'extraction de 1,400,000 tonnes de minerai brut et l'expédition de 275,000 tonnes de minerai enrichi d'une teneur moyenne en fer de 65 p.c. Les immobilisations pour réaliser ce projet sont estimées à \$16 millions.

l'unité monétaire anglaise a presque perdu un quart de point pour se retrouver au niveau des E.U. \$2.78 27/32. Au profane, ce fléchissement peut apparaître minime. Il faut ici se rappeler qu'une baisse de 1/16 de point est généralement considérée comme une forte correction.

Selon les rumeurs lancées par les milieux financiers londoniens, la Banque d'Angleterre a dû consacrer plus de \$150 millions en deux jours pour contenir le jeu des spéculateurs. Devant les fortes pressions de vente qui s'exerçaient sur la livre sterling, la Banque d'Angleterre a dû se porter acquéreur de livres Sterling et céder en retour

des dollars américains pour payer les livres achetées.

Si ces rumeurs dont nous venons de parler sont exactes, les réserves anglaises auraient perdu en quelques jours plus de dollars américains qu'elles ne avaient gagnés au dernier trimestre de 1965 alors que l'on considérait la crise du sterling comme étant du passé.

Lord Cromer, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, a rendu visite aux autorités monétaires françaises. Ce voyage a été qualifié de simple visite d'amitié. Il est cependant connu qu'une bonne partie des difficultés de la livre sterling origine chez les spéculateurs français.

La Banque d'Angleterre a demandé d'une façon non officielle aux institutions financières britanniques de maintenir au même niveau qu'en mai dernier leur portefeuille de valeurs étrangères. De toute façon, aucune livre sterling ne peut être convertie en dollars américains pour des fins d'investissement à l'étranger sans que l'investisseur ait à payer une prime d'environ 25 p.c. qui rend prohibitif ce genre de transactions.

On ne parle guère encore de dévaluation volontaire de la livre sterling. On continue de souligner la coopération monétaire internationale et les forts crédits que les banques centrales étrangères ont mis à la disposition de l'Angleterre pour défendre la livre sterling.

Trois distributeurs d'électricité se fusionnent

Les trois principaux distributeurs d'électricité de Terre-Neuve fusionneront. La Newfoundland Light and Power Co., le plus important des trois, absorbera United Towns Electric et Union Electric Limited.

Les systèmes de distribution des trois compagnies se raccordent les uns aux autres. Cependant, les taux d'électricité fluctuent entre les différentes régions. La fusion des trois compagnies a pour but principal d'offrir à conditions égales des prix égaux.

2.4	13.8	34	27%	Crain	.60	.72	Dec	2.15	29%	29%	29%	+ 1/4	6
3.1	21.0	74	6%	Credit Fon	1.25	2.00	66Feb	.94	64	64	64	+	1x
8.6	8.6	9	6	Credit M.G	.70	.70	Mar	3.00	7%	7%	7%	+	1x
7.6	3.0	9	6	Cr St L	.60	.60	Dec	3.52	7%	7%	7%	+	1x
2.5	9.2	734	5%	Crastbrook	.15	.15	Dec	.65	6	6	6	+	1x
2.4	11.8	136	11%	Cr Cork	3.00	3.00	Dec	10.65	110	127	127	+	1x
3.5	16.1	639	13%	Cr St L	1.50	2.00	Dec	3.52	5%	5%	5%	+	1x
5.0	10.9	13	13	Cr Trust	.75	.75	Dec	1.37	115	147	147	+	1x
4.9	14.6	53%	53	Cr Zeiler	2.00	2.00	Dec	3.03	39	39	39	+	1x
2.0	14.6	29%	24	Cr Z Cana	1.20	1.20	Dec	1.68	39	39	39	+	1x
2.4	5.50	3.70	3.70	Cygnus A	.10	.10	Dec	1.20	4.05	2.90	4.00	-10	23
5.5	23	20	20	" B	.10	.10	Dec	1.20	7	7	7	+	23
				" 5/8 pld	1.10	1.10	Dec	2.54	20	20	20	+	1

6.9	15.0	4%	4%	Hand Chem	.60	.60	Sept	.30	8%	8%	8%	4.53	..
2.8	14.8	21%	21%	" A	.60	.60	Sept	1.12	8%	8%	8%	9.14	..
				HandyAndy	.10	.10	Oct	.19	7%	7%	7%	8	..
				Hardee F	.60	.60	May	.02	7%	7%	7%	.66	..
				" pld	.60	.60	May	.02	7%	7%	7%	.66	..
1.8	20.4	48	35	Harding C	.65	.80	Oct	2.16 <th>44%</th> <th>41%</th> <th>44%</th> <th>+ 1/2</th> <th>4</th>	44%	41%	44%	+ 1/2	4
9.1	19.4	45	32	Harvey W A	.65	.80	Oct	2.16 <th>41%</th> <th>41%</th> <th>44%</th> <th>+ 2 1/2</th> <th>4</th>	41%	41%	44%	+ 2 1/2	4
9.1	2.0	7%	7%	" B	.60	.60	Dec	.94 <th>4%</th> <th>4%</th> <th>4%</th> <th>+ 1/2</th> <th>7</th>	4%	4%	4%	+ 1/2	7
				" B	.60	.60	Dec	.25 <th>1.10</th> <th>1.10</th> <th>1.10</th> <th>+10<th>2</th></th>	1.10	1.10	1.10	+10 <th>2</th>	2
				Hawker	5.75	5.75	Dec	.32 <th>4.00<th>4.45<th>4.55<th>..</th><th>71</th></th></th></th>	4.00 <th>4.45<th>4.55<th>..</th><th>71</th></th></th>	4.45 <th>4.55<th>..</th><th>71</th></th>	4.55 <th>..</th> <th>71</th>	..	71
3.0	19.6	16	12%	Hayes SH	.32	.44	Dec	24.43 <th>12%</th> <th>14</th> <th>14</th> <th>+ 1/2</th> <th>38</th>	12%	14	14	+ 1/2	38
5.4	112	112	112	Hensup pf	6.00	6.00	Dec	4.02 <th>11%</th> <th>11%</th> <th>11%</th> <th>..</th> <th>7</th>	11%	11%	11%	..	7
3.1	12.0	59	58	Hinde & D	1.80	1.80	Dec	4.88	58%	58	58%	- 1/4	7
5.4	11	11	11	Holston A	.60	.60	Dec	1.44	8%	8%	8%	..	1
				" B	.60	.60	Dec	1.44	5%	5%	5%	..	1
2.9	14.7	20%	16%	Home O A	.35	.50	Dec	1.19	19%	17	18%	+ 3/4	89
2.8	13.2	3.40	2.80	Horne Pitt	.35	.50	Apr	.22	2.90	2.80	2.85 <th>+ 5</th> <th>44</th>	+ 5	44
5.3	9.5	41	36	H Smith pf	2.00	2.00	Nov	2.39	36%	39	39
6.6	9.5	40	36	Hubb	1.50	1.50	Nov	2.39	22%	22	22
2.3	17.7	17%	14%	Hud Bay C	.39	.37	66Jan	.91	17	16%	16%	- 1/4	282
2.1	23.2	21%	17%	Hud O & G	.35	.40	Dec	.84	19%	18%	18%	- 1/4	118
5.7	3.8	14	13%	Hughes O A	.80	.80	Dec	3.68	13%	13%	13%	- 1/4	10
2.8	10.1	11	11	" B	.35	.40	Dec	1.44	12	12	12
3.3	21.9	14	10%	Hur & Erie	.31	.40	Dec	1.74	24%	22	22
3.8	18.1	15%	11%	Husky O	.30	.40	Dec	4.69	12%	12%	12%	- 1/4	310
6.0	53	49%	49%	" 6% A	3.00	3.00	Dec	19.37	50	50	50	+ 1/4	1
6.0	53	49	49	" 6% B	3.00	3.00	Dec	19.37	50	49%	49%	- 1/4	5
				" wts	3.00	3.00	Dec	19.37	6.20	5.75	6.15	- 4 1/2	69

Brevages Allan's Ltd. acquiert la société de breuvages Christin

Les breuvages Allan's Limited viennent d'acquiescer certains actifs, marques de commerce ainsi que les droits complets de distribution des breuvages Christin. Christin Limited, fondée depuis 105 ans, était une vieille société familiale, propriété de la famille C. A. Gascon. Les principaux produits de la compagnie sont la bière d'épinette Christin et le mousseux Christin.

Allan's dont le président est M. Paul-Emile Champagne, produit principalement du "Ginger Beer", du "Ginger Ale", une bière d'épi-

nette appelée la "p'tite bière du faubourg" et l'eau minérale Montclair. Allan's possède aussi le droit exclusif de distribution, pour la région de Montréal, de l'orange Nesbitt.

Par cette acquisition, la main-d'oeuvre d'Allan's passera de 200 à 275 employés. M. Champagne a confié aux "Affaires", qu'en se joignant à Christin, Allan's couvrira quelque 95 p.c. de la vente de la bière d'épinette dans la région de Montréal et dans un rayon de 50 milles. La bière d'épinette Chris-

tin et la "p'tite bière du faubourg" se divisent presque également le marché de la bière d'épinette. Allan's a aussi l'intention de raviver la vente du "mousseux" Christin qui, à l'instar de la bière d'épinette, est une boisson gazeuse québécoise. La consommation de la bière d'épinette devient de plus en plus populaire; certains restaurants tel que la Ginguette, sur le carré Dominion à Montréal, ne servent que ce breuvage. A l'Expo, plusieurs coins où on servira exclusivement de la bière d'épinette, sont d'ail-

leurs prévus dans le plan d'ensemble.

Montréal a la plus grande consommation per capita de boissons gazeuses au monde. En fait, la consommation par habitant au Québec est presque le quadruple de la consommation ontarienne.

L'expansion projetée des Breuvages Allan's comprend l'installation d'une nouvelle ligne d'emboûtillage à haute vitesse, entièrement neuve, ainsi que la construction d'un édifice de 50,000 pieds carrés servant d'entrepôt et de plan d'emboûtillage. Les Breuvages Allan's occuperont avec cette addition supplémentaire et leurs divisions Nesbitt, Christin et Montclair une superficie totale de 130,000 pieds carrés.

South Nelson Forest devient Acadia Pulp and Paper

South Nelson Forest Products Corporation sera désormais connue sous le nom de Acadia Pulp and Paper Limited. Acadia exploite au Nouveau-Brunswick sur les bords de la Rivière Miramichi une usine de pâte à papier.

Au début de l'année, la compagnie Atlantic Sugar affiliée au groupe torontois Gairdner achetait 51 p.c. des actions de la compagnie Acadia d'une société italienne la Cartiers del Timavo.

South Nelson dont la production de pâtes est exportée en Italie a connu plusieurs moments de difficultés techniques considérables engendrées par l'outillage.

M. J.H. Gairdner, le nouveau président de la compagnie, a déclaré que l'on procède actuellement à la mise en place de l'équipement et que l'usine de pâte entrera en service au cours ce mois-ci avec une main-d'oeuvre de 100 employés. La capacité de production sera de 60,000 tonnes au cours des premiers mois et sera portée par la suite à 140,000. A ce stade, l'entreprise emploiera quelque 200 employés.

Acadia étudie présentement la construction d'une usine de papier d'une capacité de 200,000 tonnes par an. L'administration attend le rapport de rentabilité de ce projet.

Corpex affiche des résultats supérieurs

En annonçant la tenue de l'assemblée annuelle de la Corporation d'Expansion Financière (CORPEX), qui aura lieu à Montréal le 16 juin prochain, le président, M. Aubert Brillant, a déclaré que toutes les filiales de Corpex ont connu pour le premier trimestre de 1966 des résultats d'opération supérieurs à ceux du premier trimestre de 1965. Sans donner de chiffres quant aux profits consolidés qui seront réalisés durant 1966, il a cependant ajouté que les revenus de l'année courante, jusqu'à maintenant, laissent prévoir une amélioration sensible de ces profits consolidés pour 1966. Il s'est dit heureux de constater qu'une politique administrative visant à accroître le potentiel de certaines filiales avait déjà commencé à donner des résultats tangibles. Il a mentionné entre autres le cas de Superseal Corporation qui, après avoir vu ses profits temporairement diminués en 1965, était en voie de connaître une année où les profits dépasseront le record atteint en 1964.

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION, MARION
fondée en 1892

• Brevets d'invention
• Marques de commerce
• Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

Code	15.1	16	11%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	99	20	15	16	+ 1	12
6.4	21%	20%		Metro S	1.30 <td>1.30 <td>66Jan</td> <td>99</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>+ 1</td> <td>12</td> </td>	1.30 <td>66Jan</td> <td>99</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>+ 1</td> <td>12</td>	66Jan	99	20	15	16	+ 1	12
7.6	8.9	13	13%	Mex Light	1.00 <td>1.00 <td>64Dec</td> <td>1.54</td> <td>1.24</td> <td>1.24</td> <td></td> <td></td> <td></td> </td>	1.00 <td>64Dec</td> <td>1.54</td> <td>1.24</td> <td>1.24</td> <td></td> <td></td> <td></td>	64Dec	1.54	1.24	1.24			
4.2	19.4	6	4%	MGP Algm	2.22	2.22	July	27	5.4	5.4	5.4		
6.3	24	21		MGP Inv	1.30 <td>1.30 <td>July</td> <td>27</td> <td>5.4</td> <td>5.4</td> <td>5.4</td> <td></td> <td></td> </td>	1.30 <td>July</td> <td>27</td> <td>5.4</td> <td>5.4</td> <td>5.4</td> <td></td> <td></td>	July	27	5.4	5.4	5.4		
6.6	6.2	3.90	3.20	Miln Brk	2.00	2.00	Dec	34	3.65	3.20	3.60	- 5	28
7.0	10.4	8.7	8%	Miln Brk	1.00	1.00	Dec	1.15	8.9	8.7	8.7		
8.3	16.5	14.2	50	Miln R A	1.00 <td>1.00 <td>Dec</td> <td>1.28</td> <td>11.4</td> <td>11.4</td> <td>11.4</td> <td></td> <td></td> </td>	1.00 <td>Dec</td> <td>1.28</td> <td>11.4</td> <td>11.4</td> <td>11.4</td> <td></td> <td></td>	Dec	1.28	11.4	11.4	11.4		
3.7	15.0	36	30	Milch A	1.10 <td>1.10 <td>66Mar</td> <td>2.33</td> <td>34.4</td> <td>33%</td> <td>33%</td> <td></td> <td></td> </td>	1.10 <td>66Mar</td> <td>2.33</td> <td>34.4</td> <td>33%</td> <td>33%</td> <td></td> <td></td>	66Mar	2.33	34.4	33%	33%		
3.7	9.5	8.7	6%	Milch A	1.10 <td>1.10 <td>66Mar</td> <td>2.33</td> <td>34.4</td> <td>33%</td> <td>33%</td> <td></td> <td></td> </td>	1.10 <td>66Mar</td> <td>2.33</td> <td>34.4</td> <td>33%</td> <td>33%</td> <td></td> <td></td>	66Mar	2.33	34.4	33%	33%		
2.9	11.8	7.5	7%	M Invest	2.50 <td>2.00</td> <td>Dec</td> <td>5.94</td> <td>7.0</td> <td>7.0</td> <td>7.0</td> <td></td> <td></td>	2.00	Dec	5.94	7.0	7.0	7.0		
3.2	11.1	13%	13%	Monlex	1.11	1.11	Dec	1.24	13%	13%	13%		
3.8	19.9	16%	14%	Mil Loco	1.00 <td>1.00 <td>Dec</td> <td>7.9</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td></td> <td></td> </td>	1.00 <td>Dec</td> <td>7.9</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td></td> <td></td>	Dec	7.9	15%	15%	15%		
2.9	11.7	10%	10%	Mil Ref	1.00 <td>1.00 <td>Dec</td> <td>7.9</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td></td> <td></td> </td>	1.00 <td>Dec</td> <td>7.9</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td>15%</td> <td></td> <td></td>	Dec	7.9	15%	15%	15%		
3.4	19.4	23%	16%	Mil Trust	1.50 <td>1.50 <td>Dec</td> <td>3.18</td> <td>18</td> <td>18</td> <td>18</td> <td></td> <td></td> </td>	1.50 <td>Dec</td> <td>3.18</td> <td>18</td> <td>18</td> <td>18</td> <td></td> <td></td>	Dec	3.18	18	18	18		
1.2	26.3	86%	77%	Moore Co	7.00 <td>7.00 <td>Dec</td> <td>9.3</td> <td>84%</td> <td>83%</td> <td>84</td> <td>+ 14</td> <td>106</td> </td>	7.00 <td>Dec</td> <td>9.3</td> <td>84%</td> <td>83%</td> <td>84</td> <td>+ 14</td> <td>106</td>	Dec	9.3	84%	83%	84	+ 14	106
0.2				B	7.00 <td>7.00</td> <td>Dec</td> <td>388</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	7.00	Dec	388					
4.2	9.3	20%	16%	Morse A	1.71%	1.80	Dec	2.05	19%	19%	19%		
3.9	9.5	21%	14%	Morse A	1.71%	1.80	Dec	2.05	19%	19%	19%		
5.3	13.3	19%	13%	M R Dair	1.50 <td>1.50 <td>Mar</td> <td>3.15</td> <td>1.50</td> <td>1.50</td> <td>1.50</td> <td></td> <td></td> </td>	1.50 <td>Mar</td> <td>3.15</td> <td>1.50</td> <td>1.50</td> <td>1.50</td> <td></td> <td></td>	Mar	3.15	1.50	1.50	1.50		
3.3	8.4	11%	5%	Mussels	0.71%	0.30	Mar	1.08%	26%	26%	26%		

FONDS MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Affiliated Fund Inc. Com	8.72	9.43
American Business Shares	4.02	4.35
Andreae Equity	3.25	3.55
All Canadian Com	7.32	8.02
All Canadian Div.	9.38	10.28
American Growth	5.54	6.05
Associated Investors	5.65	5.71
Beaubrun Corp.	19.16	42.53
Boston Fund Ltd.	9.38	10.25
Bullock Fund Ltd.	4.77	16.18
Canada Growth Fund	5.86	6.44
Canada Security Fund	4.90	5.38
Can. Gas & Energy Fund Pld.	9.75	10.69
Canadian Investment Fund	3.97	4.36
Canadian Trustee Inc. Fund.	4.76	5.20
Canafund Co. Ltd.	51.47	54.04
Champion Mut. Fund of Can.	7.08	7.70
Collective Mutual Fund	6.00	6.52
Commonwealth Intl.	10.25	11.23
C. I. Leverage	9.69	10.62
Corporate Investors	5.63	6.16
Diversified Inc. Shares "A"	29.70	
Diversified Inc. Shares "B"	5.94	6.53
Dividend Shares	3.60	3.95
Dominion Compound Fund	4.34	4.72
Dom. Compound F. (non-res.)	4.16	4.52
Dominion Dividend Fund	3.31	3.60
Dreyfus Fund Inc.	25.24	27.55
Dynamic Fund	12.62	12.75
Dominion Equity Inv. Ltd.	5.82	6.02
G.I.S. Compound	8.38	9.16
G.I.S. Income	4.07	4.45
Harvard Growth Fund	9.76	10.61
Entarea	14.55	14.70
European Growth Fund	6.55	7.16
Federated Financial	4.43	4.84
Federated Growth	6.68	7.30
Fonds Collectiv "A"	7.06	7.68
Fonds Collectiv "B"	5.30	5.46
Fonds Collectiv "C"	8.14	8.84
Fonds Mutuel Adanac	2.77	3.03
The Fraser Fund Ltd.	10.99	11.04
Group Inc.	4.07	4.45
Growth Equity Fund	5.25	5.74
Growth Oil & Gas	12.10	
Guardian Growth Fund	4.76	5.18
Incorporated Investors		
Investors Growth	9.07	9.86
Investors International Mutual	5.82	6.33
Investors Mutual of Canada	4.93	5.36
Keystone Custodian S-1	23.54	25.68
Keystone Custodian S-4	6.47	7.07
Keystone Custodian K-2	6.67	7.28
Le Fonds Desjardins "A"	4.80	
Le Fonds Desjardins "B"	4.86	
Le Fonds P. E. P.	4.17	4.53
Mass Invest. Trust	16.19	17.69
Mass Invest. Growth Stocks	10.86	11.87
Molson M. Fund	3.96	4.03
Mutual Bond	8.38	8.76
Mutual Accumulating Fund	5.14	5.62
Mutual B I F	5.56	5.81
Mutual Income Fund	6.26	6.85
Natural Resources	5.39	5.89
One William Street	15.92	
Prêt et Revenu Mutuel	7.08	7.74
Provident Mutual Fund	6.01	6.54
Putnam Growth Fund	11.94	13.05
Radisson R. I.	4.54	4.99
Regent Fund Ltd.	8.25	9.01
Research Investing Corp.	15.83	17.30
Exec. Fund of Canada Ltd.	6.78	7.43
Television Electronics		
Timed Investment Fund	6.58	7.07
United Accum. Fund	9.19	10.06
Universal Svcs. Eqt. Fund Ltd.	5.18	5.64
Wellington Fund Inc.	13.79	15.03
Western Growth Fund Ltd.		

CHANGE

Service de la BCN

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Deutsche Mark	.2688
Angleterre	Livre	3.0050
Argentine	Peso	.0058
Australie	Dollar	1.205
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Bresil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2398
Danemark	Couronne	1.556
Espagne	Peseta	.0180
Etats-Unis	Dollar	.2199
France	Franc	.2979
Hollande	Lire	.001725
Italie	Florin	.002979
Japon	Yen	.0862
Mexique	Peso	1.0723/32
Norvège	Couronne	1.505
Nouvelle-Zelande	Livre N.Z.	2.9954
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2091
Suisse	Franc	.2497
Tchécoslovaquie	Couronne	1.500
Vénézuéla	Bolivar	.2401

Molson prévoit de bons résultats pour l'année financière en cours

Les administrateurs des Brasseries Molson sont optimistes quant aux résultats financiers de la compagnie pour l'année financière en cours. Molson s'attend à ce que la demande de bière soit plus forte cette année que l'an dernier et que conséquemment le volume d'affaires de la compagnie augmente. L'an dernier, la consommation de bière au Canada ne s'était accrue que de 2.4 p.c. Par contre, les ventes de Molson en volume avaient augmenté de 3.6 p.c.

Le rapport annuel de la compagnie note que les coûts de production et les dépenses de l'industrie

de la bière continueront d'augmenter alors que les prix demeurent stables. Cependant, la hausse des expéditions de bière permettra de réaliser des économies qui compenseront l'augmentation des coûts. De plus l'amortissement des dépenses en immobilisations entraînée par la conversion des bouteilles de bière est maintenant terminée et du à l'échéance des obligations en cours, il n'y aura pas plus de frais d'intérêts. Dans ces conditions, les profits de Molson en 1967 devraient dépasser ceux de l'année terminée au 31 mars dernier. En 1966, les ventes de

Molson ont atteint \$137.9 millions une augmentation de 4.4 p.c. par rapport à 1964. Les bénéfices par action classe A et B ont été de \$2.33 au regard de \$2.29 pour l'exercice précédent.

Progrès marqué de la Société des Artisans

La Société des Artisans, assurance-vie, a marqué des progrès impressionnants en 1965 puisque, au 31 décembre, l'actif était de \$55,600,000, comparativement à \$31 millions, au 31 décembre 1961, selon des chiffres révélés par le président général de la société, M. René Paré, au cours du congrès régional de cette société tenu à Québec récemment. Dans son rapport aux associés, M. Paré a

déclaré également que les assurances en vigueur au 31 décembre 1965 représentaient \$453,800,000 comparativement à \$310,700,000 en 1961.

Le surplus non divisé qui était de \$4 millions en 1961 est passé à \$56 millions en 1965. Le congrès de Québec était présidé par M. J.-Albert Girard, président du conseil régional Québec-Charlevoix et 108 délégués y assistaient. Le congrès quadriennal aura lieu à Montréal en septembre.

M. Paré était accompagné de M. Jean-Louis Simard, vice-président, et de MM. Roger Hallé et Jean-Pierre Tremblay, administrateurs. MM. Simard, Hallé et Tremblay ont été élus administrateurs pour représenter les assurés de l'est de la province de Québec.

MINES ET PÉTROLES

Sales	1966				Net Chge.	1965-66			
	High	Low	Close	Chge.		High	Low	Close	Chge.
C Morrison	584	229	206	226	+9	276	175		
C Mosher	18	90	80	90	-1	715	71		
C Negus	85	14	13 1/2	13 1/2	-	25	13 1/2		
C New Pac	85	31	28	28	-	84	25		
C Peterson	484	19 1/2	12 1/2	12 1/2	-	112	11 1/2		
C Pershcourt	80	13	12 1/2	13	+1/2	16	7		
C Q Smelt	25	65	65	65	-	7	7		
C Rambler	55	245	231	243	+8	281	213		
C Red Poplar	80	16	14	14	-2	19 1/2	7		
C Virginia	15	49	47	49	-	49	30		
C West	31	141	143	143	-	170	141		
Conwest	86	810	740	740	-65	825	630		
Coppercorp	223	103	99	99	-1	124	66		
Copper Mines	215	146	125	145	+13	168	125		
Copper Mines 354	14	13	13 1/2	13	-	13	8		
Copperstrm	80	9	8	8	-1	13	8		
Coulee	259	42	40 1/2	41	-1	93	24 1/2		
Courvan	20	18	17	17	-	29	17		
Cowichan	51	84	77	84	+1	109	75		
Craigmont	51	13 1/2	13	13 1/2	+1/2	14 1/2	11 1/2		
Cresland	28	26 1/2	26	26	-	37	25		
Discovry	120	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+3/2	37	27		
Crowpat	794	15 1/2	14	14	-1/2	18	7 1/2		
Crusade	10	22	22	22	-	38	18		
Daering	1564	20 1/2	17	20	+1/2	21	12 1/2		
Deaumont	15	16	14	14	-2	19 1/2	16		
D'Aragon	155	17 1/2	16	17	+1	21 1/2	16		
Deer Horn	102	32 1/2	28 1/2	28 1/2	-4	39	26		
Deer Horn 354	37	17	17	17	-	17	16		
Delhi Pac	70	19	18	18	-	17 1/2	16		
Delta	37	13	12	13	+1	18	11		
Denison	140	49 1/2	48 1/2	49 1/2	-	50	35 1/2		
Dev Palm	17	206	202	206	-4	210	103		
Devil's El	4138	490	30	32	-17	56	22		
Dickenson	88	435	420	420	-15	555	410		
Asamera	190	390	390	390	-	515	208		
Doist	235	44	38	44	+3 1/2	74	35		
Dome Mines	57	50	43	44 1/2	+1 1/2	50 1/2	28 1/2		
Dome Pete	26	144	131 1/2	141	+9 1/2	139 1/2	131 1/2		
Dorval	140	49 1/2	49 1/2	49 1/2	-	140	140		
DomLshids	108	30	28	29	-1	39	18		
Donald	1266	18	12 1/2	17	+2 1/2	41	12		
Dunsmuir	48	29	27	28	-2	48	27		
Durand	142	53	50	50	-3	65	35		
Duvan	211	12	12	12	-	35	17 1/2		
Dynamic	496	395	380	390	-15	400	127		
E Almaric									
E Almaric	175	165	175	175	+10	175	150		
E Almaric	91	850	770	825	+55	970	730		
E Almaric	20	15	15	15	-	15	15		
E Almaric	734	29	26	29	-3	30	18		
Equity	648	66	62	65	-2	95	62		

Sales	1966				Net Chge.	1965-66			
	High	Low	Close	Chge.		High	Low	Close	Chge.
Baker	30	8	8	8	-	8	6 1/2		
Band-Ore	10	17	17	17	-	16	16		
Bank O	1	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2	24	13 1/2		
Bank New S									
Banko	354	120	111	115	-1	148	36		
Bankfield	802	19	16	18 1/2	+2 1/2	33	13		
Bankfield	10	16	16	16	-	16	16		
Barnat	25	68	66	66	-2	70	60		
Barvallee	190	5	4	5	-1	7	4		
Barym	24	24	24	24	-	24	24		
Basko	450	15	15 1/2	15 1/2	+1/2	12 1/2	12		
Bateman	127	6	5 1/2	5 1/2	-1/2	13	5		
Beattie Duq	94	24	23	24	+8	24	15		
Beauca	36	5	4 1/2	4 1/2	-	4 1/2	4 1/2		
Becher	77	46	45	46	-1	59	40		
Bellefleur	25	27	25	25	-2	35	24 1/2		
Bellefleur	111	630	610	610	-15	660	550		
Belpop	30	8	7	8	+1	10	7		
Big Nama	46	42 1/2	40	42	-2 1/2	40	30		
Black Bay	105	12 1/2	11	12	+1 1/2	23	9 1/2		
Black Hawk	198	105	100	100	-4	310	95		
Black River	19	19 1/2	19	19 1/2	-	19	17		
Bluewater	10	17	16	17	+1 1/2	35	14		
Bonrite	80	5 1/2	5 1/2	5 1/2	-	5 1/2	5 1/2		
Bonrite	46	25 1/2	23 1/2	23 1/2	-2	30	20		
Bracon	99	300	290	290	-10	465	270		
Bracon	6	55	55	55	-	75	55		
Bracon	324	20	19	19 1/2	+1/2	25 1/2	16		
Bracon	48	20	19	19 1/2	+1/2	25 1/2	16		
Bracon	73	21	19	19 1/2	+1/2	25 1/2	16		
Bracon	62	14 1/2	13 1/2	14	+1/2	16 1/2	11 1/2		
Bracon	264	20	19	19 1/2	+1/2	25 1/2	16		
Bracon	65	35	31	31 1/2	+1/2	42	5		

Sales	1966				Net Chge.	1965-66			
	High	Low	Close	Chge.		High	Low	Close	Chge.
Cable	17	15	13	13	-2	16 1/2	11 1/2		
Cadamat	515	9	8	8	-1	12 1/2	8		
Calvert	367	30	28	28	-2	30	25		
Cam	700	41	35	35	-6	100	15 1/2		
Cam	250	335	335	335	-	285	245		
Cam	137	108	108	108	-	159	95		
Cam	310	335	335	335	-	300	200		
Cam	77	900	870	900	-10	915	700		
Cam	15	24 1/2	24	24 1/2	+1/2	25	18 1/2		
Cam	52	244	250	244	-6	357	235		
Cam	222	169	162	162	-8	330	140		

Sales	1966				Net Chge.	1965-66			
	High	Low	Close	Chge.		High	Low	Close	Chge.
C Delhi	29	265	250	250	-15	315	250		
do wils	3	65	6						

Oshawa Wholesale paraît intéressé au marché de l'alimentation du Québec

Une bataille s'engage pour le contrôle de Freedman Wholesale, un épicer en gros de la région d'Ottawa. Oshawa Wholesale une entreprise de Toronto qui contrôle la distribution aux magasins I.G.A. du centre et du sud de l'Ontario, vient de faire une proposition aux administrateurs de Freedman en vue d'acquiescer cette compagnie. Oshawa a depuis longtemps l'intention d'entrer sur le marché de l'est du Canada. Un entrepôt à Ottawa lui permettrait de desservir non seulement la région d'Ottawa mais la majeure partie du Québec

et en particulier le marché de Montréal et d'Abitibi. Freedman possède un vaste entrepôt moderne mais dont la marge de profit est excessivement faible. Sur des ventes de \$1.5 million, Freedman a réalisé un profit net de seulement \$80,000 ou 77 cents par action Freedman.

Conditions

L'offre d'échange d'actions faite aux administrateurs de Freedman par Oshawa Wholesale Ltd., consiste en l'échange de une action de la classe "A" d'Oshawa pour cha-

que trois actions ordinaires de la compagnie et en trois actions de la classe "A" d'Oshawa pour chaque vingt-cinq actions privilégiées de la compagnie. Cette offre expirera le 30 juin 1966. Si le conseil d'administration de la compagnie accepte ladite offre, une offre sans condition sera effectuée aux autres détenteurs d'actions de la compagnie d'échanger toutes leurs actions ordinaires sur la base de trois actions de la compagnie détenues pour une action de la classe "A" d'Oshawa.

Le cours des actions de Freedman à la bourse canadienne est d'environ \$10. Les actions privilégiées ne sont pas inscrites en bourse.

L'action Oshawa A inscrite à la bourse de Toronto cote \$26 après avoir atteint plus de \$30 l'an dernier. L'offre d'Oshawa est donc l'équivalent de \$8.66 par action Freedman ordinaire. Au moment de l'offre d'Oshawa, les actions ordinaires de Freedman se transigeaient à \$8.

Mais M. Loeb le leader des épiciers en gros de la région d'Ottawa et aussi le distributeur exclusif I.G.A., ne voit guère d'un bon oeil la venue d'Oshawa, une entreprise mieux structurée et plus

profitable que Loeb. Oshawa a réussi en peu d'années à devenir l'épicerie en gros la plus profitable au Canada. L'augmentation du chiffre d'affaires de Oshawa et de ses profits a été beaucoup plus régulière que l'accroissement des ventes et des profits de Loeb et, ces résultats au contraire de ceux de Loeb, n'ont pas été obtenus à force d'acquisitions mais en exploitant à fond le marché de son territoire initial l'offre faite par Loeb à Freedman est cependant plus alléchante et consiste en l'acquisition de toutes ses actions ordinaires et privilégiées au prix de \$3.25 pour chaque action privilégiée et de \$11 pour chaque action ordinaire. Cette offre expirera le 6 octobre 1966 et elle pourra être prolongée jusqu'au 15 décembre 1966. L'offre est conditionnelle à l'acceptation par 100 p.c. des actions privilégiées et 67 p.c. des actions ordinaires. Si 90 p.c. des détenteurs de ces dernières acceptent l'offre, M. Loeb se propose d'invoquer la section 128 de la loi des compagnies pour acquérir le reste des actions.

Offre très faible

Il est clair que Loeb n'a guère l'intention de voir Oshawa s'installer pour desservir les épiciers indépendants de son territoire. Mais, il faut ici noter qu'il se pourrait fort bien que Oshawa Wholesale hausse son offre si elle considère vraiment que Freedman peut accroître substantiellement ses ventes. Les analystes financiers familiers avec Freedman s'attendent à ce que le profit par action de cette entreprise atteigne cette année environ 90-95 cents par action au regard de 77 cents. Dans ces conditions, l'offre de Oshawa apparaît très faible puisqu'il est coutume de payer pour un épicer en gros au moins 12 fois les profits. L'offre de Loeb est axée sur cette coutume.

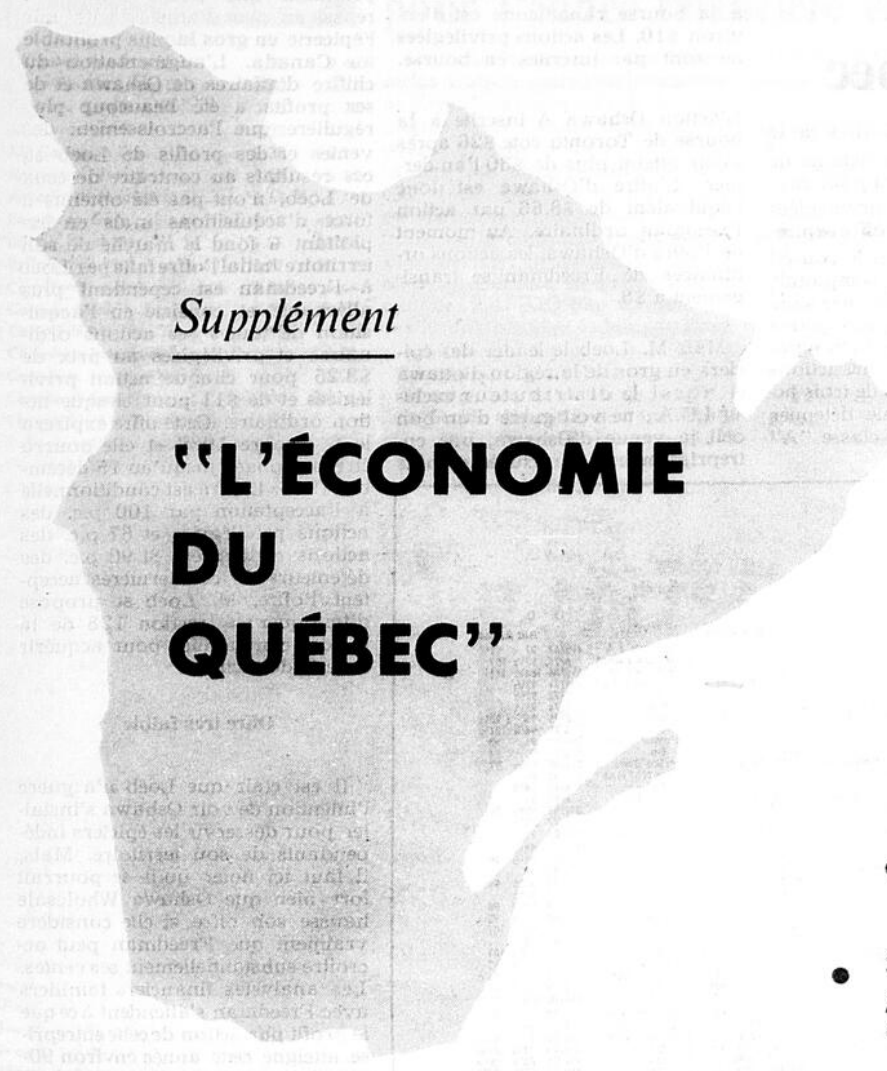
D'un autre côté, un volume de vente de \$1.5 millions n'a rien d'excitant et constitue à peine pour Oshawa Wholesale une base pour son expansion au Québec. Il se pourrait fort bien qu'Oshawa construise elle-même son entrepôt. Tout indique qu'Oshawa Wholesale a bien l'intention d'obtenir une part du marché du Québec, le marché où les épiciers indépendants réalisent le plus de progrès au Canada et où leur croissance dépasse celle des chaînes de super-marchés.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 10 juin 1966

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada				O. D.				O. D.				O. D.				O. D.				O. D.												
Bid	Asked	Do	Do	Bid	Asked	Do	Do	Bid	Asked	Do	Do	Bid	Asked	Do	Do	Bid	Asked	Do	Do	Bid	Asked	Do	Do	Bid	Asked	Do	Do	Bid	Asked	Do	Do	
3	Sept/61-66	99.47	99.72	Do	6/76-79	99.11	Do	4 1/2	74-76	85 1/2	90 1/2	Do	6/73	98 1/2	100	Chemcell	4 1/2	69	95 1/2	Do	4 1/2	67	97 1/2	99 1/2	Ogilvy's J A	4 1/2	67	97 1/2	99 1/2			
3 1/4	Sept/66	99.57	99.80	Do	6/80	99.14	Do	3 1/2	75-77	80 1/4	80 1/4	Do	3 1/4	74	81 1/4	83 1/4	Orchard Mines	4 1/2	75	101	Do	4 1/2	75	101	Pac Gas Tr	5 1/2	86	104 1/2	111			
4	Dec/66	99.24	99.49	Man Hydro	5 1/2	79-81	97	Do	5 1/2	77-79	91 1/2	93 1/2	Do	5 1/2	77	95	93 1/2	Pembina P L	4 1/2	71	92 1/2	Do	5 1/2	72	92 1/2	Do	5 1/2	72	92 1/2	Do		
4 1/2	Apr/67	99.54	99.79	Do	5 1/2	81-83	98 1/2	Do	6 1/2	77-79	100	102	Do	6 1/2	77	99	91	Do	6 1/2	77	99	91	Do	6 1/2	77	99	91	Do	6 1/2	77	99	91
4 1/4	Apr/67	98.90	99.15	Do	5 1/2	83-85	99 1/2	Do	5 1/2	78-80	95 1/2	97 1/2	Do	5 1/2	78	98 1/2	100 1/2	Do	5 1/2	78	98 1/2	100 1/2	Do	5 1/2	78	98 1/2	100 1/2	Do	5 1/2	78	98 1/2	100 1/2
4 1/4	June/67	98.93	99.18	Do	5 1/2	85-87	100 1/2	Do	5 1/2	79-81	95 1/2	97 1/2	Do	5 1/2	79	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	79	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	79	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	79	99 1/2	101 1/2
4 1/4	Jan/68	98.00	98.25	Do	5 1/2	87-89	101 1/2	Do	5 1/2	81-83	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	81	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	81	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	81	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	81	99 1/2	101 1/2
2 1/4	June/61-68	95.80	96.75	Do	5 1/2	89-91	102 1/2	Do	5 1/2	83-85	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	83	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	83	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	83	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	83	99 1/2	101 1/2
5	Oct/68	99.00	99.60	Man Hydro	5 1/2	91-93	103 1/2	Do	5 1/2	85-87	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	85	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	85	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	85	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	85	99 1/2	101 1/2
5	July/69	98.50	99.25	Do	5 1/2	93-95	104 1/2	Do	5 1/2	87-89	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	87	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	87	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	87	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	87	99 1/2	101 1/2
5 1/2 (new)	Apr/69	100.00	100.60	Do	5 1/2	95-97	105 1/2	Do	5 1/2	89-91	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	89	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	89	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	89	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	89	99 1/2	101 1/2
4 1/4	Apr/69	98.85	99.40	Do	5 1/2	97-99	106 1/2	Do	5 1/2	91-93	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	91	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	91	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	91	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	91	99 1/2	101 1/2
5	July/70	97.75	98.50	Do	5 1/2	99-101	107 1/2	Do	5 1/2	93-95	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	93	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	93	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	93	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	93	99 1/2	101 1/2
3 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	101-103	108 1/2	Do	5 1/2	95-97	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	95	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	95	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	95	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	95	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	103-105	109 1/2	Do	5 1/2	97-99	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	97	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	97	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	97	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	97	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	105-107	110 1/2	Do	5 1/2	99-101	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	99	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	99	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	99	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	99	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	107-109	111 1/2	Do	5 1/2	101-103	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	101	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	101	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	101	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	101	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	109-111	112 1/2	Do	5 1/2	103-105	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	103	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	103	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	103	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	103	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	111-113	113 1/2	Do	5 1/2	105-107	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	105	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	105	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	105	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	105	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	113-115	114 1/2	Do	5 1/2	107-109	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	107	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	107	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	107	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	107	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	115-117	115 1/2	Do	5 1/2	109-111	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	109	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	109	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	109	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	109	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	117-119	116 1/2	Do	5 1/2	111-113	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	111	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	111	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	111	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	111	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	119-121	117 1/2	Do	5 1/2	113-115	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	113	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	113	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	113	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	113	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	121-123	118 1/2	Do	5 1/2	115-117	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	115	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	115	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	115	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	115	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	123-125	119 1/2	Do	5 1/2	117-119	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	117	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	117	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	117	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	117	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	125-127	120 1/2	Do	5 1/2	119-121	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	119	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	119	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	119	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	119	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	127-129	121 1/2	Do	5 1/2	121-123	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	121	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	121	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	121	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	121	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	129-131	122 1/2	Do	5 1/2	123-125	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	123	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	123	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	123	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	123	99 1/2	101 1/2
5 1/2	Oct/69	99.75	100.60	Do	5 1/2	131-133	123 1/2	Do	5 1/2	125-127	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	125	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	125	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	125	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	125	99 1/2	101 1/2
5 1/2	May/70	93.50	94.25	Do	5 1/2	133-135	124 1/2	Do	5 1/2	127-129	97 1/2	99 1/2	Do	5 1/2	127	99 1/2	101 1/2	Do	5 1/2	127												



Supplément

"L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC"

Le Québec réel

- Son territoire — son climat, ses forêts, ses mines, ses cours d'eau, ses rivages;
- Sa population — ses caractères distinctifs, sa répartition territoriale, ses aptitudes, ses tendances, ses revenus, son pouvoir d'achat, ses besoins, ses loisirs, les effets de sa poussée démographique;
- Son organisation politique et sociale — ses cadres administratifs, ses lois, ses institutions sociales, sa régie des rentes, sa voirie;
- Ses régions — leur contexte géo-physique, leur densité de population, leur coefficient d'expansion, leur réservoir de main d'oeuvre, leurs poles de croissance;
- Son industrie d'extraction — mines, forêts, pêcheries, agriculture, forces hydrauliques, etc.;
- Son industrie de transformation et de fabrication — pâtes et papiers, cellulose, minéralogie, métallurgie, chimie, pétrochimie, plastiques, électronique, électro-mécanique, textiles, vêtement, produits alimentaires, ameublement, artisanat, etc.
- Son commerce et ses services — distribution et vente en gros et en détail; construction, transports et communications, professions libérales et métiers spécialisés.
- Son organisation financière — banques commerciales et banques d'épargne, caisses populaires, sociétés de fiducie, sociétés de crédit, bourses de valeurs mobilières, sociétés de courtage, fonds mutuels, sociétés d'assurance, etc.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE À PLUS DE 35,000 CLIENTS ACTUELS OU ÉVENTUELS

Voilà quelques-uns des sujets qui seront exposés et traités à fond, avec cartes, diagrammes, schémas et tableaux statistiques à l'appui, dans un numéro spécial qui sera bientôt publié dans "Les Affaires". Aux investisseurs des autres provinces et de l'étranger, il fournira, sous forme attrayante mais surtout pratique et durable, un document de nature à leur faciliter la connaissance

de ce qu'ils peuvent s'attendre à trouver au Québec. Pour nos gens, il constituera l'instrument de vulgarisation dont ils avaient besoin pour savoir enfin pourquoi et comment travailler de concert, pour faire du Québec une province prospère dans un Canada réellement cohérent.

Date de publication: 25 JUILLET 1966
 Date de fermeture pour matériel publicitaire: 30 JUIN 1966
 Minimum de pages: 48

Un second supplément sur les régions et les possibilités industrielles qui s'y trouvent sera publié par "Les Affaires", à 32,000 exemplaires en français et à 18,000 en anglais.

TIRAGE

- A) Plus de 18,000 copies distribuées à nos abonnés réguliers.
- B) Plus de 16,000 copies seront reliées au début de 1967. Ce document unique sera distribué en Europe, aux Etats-Unis et au Canada par l'entremise des maisons et des bureaux du Québec à l'extérieur de la province.

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Montréal: Claude Coupal, B.Sc. comm.,
 635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
 Téléphone: DU-1-1888

Toronto: John Sears,
 62 Richmond St. West, Toronto, Ont.
 Téléphone: 364-2443

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nos représentants publicitaires qui se feront un plaisir de vous fournir toute la documentation requise.

Contrat publicitaire Les Affaires
Date 635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
 62 Richmond St., W., Toronto, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver _____ lignes agates d'espace pour votre numéro spécial "L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC" qui sera publié le 25 juillet 1966. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 30 juin 1966).

Nous acceptons de déboursier la somme de \$_____ sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise
 Autorisé par
 Poste occupé dans l'entremise
 Adresse

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).....	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates).....	487.50
1/2 page (500 lignes agates).....	325.00
1/4 page (250 lignes agates).....	162.50
1/8 page (125 lignes agates).....	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates).....	40.60
Carte d'affaire (2 col. x 2" haut).....	34.40

DÉTAILS TECHNIQUES

Matière à lire.....	10" x 14 1/4"
Format rogne.....	11 1/2 x 15 1/2
Nombre de colonnes.....	5
Largeur de la colonne.....	1 7/8
Longueur de la colonne.....	14 1/4 (200 lignes)
Superficie totale de la page.....	1000 lignes
Demi-ton.....	100-120
Imprime par procédé OFFSET	